

Renforcement des capacités productives au Burkina Faso

une stratégie cohérente et opérationnelle



**Nations
Unies**

Renforcement des capacités productives au Burkina Faso

une stratégie cohérente et opérationnelle



**Nations
Unies**

Genève, 2022

Les constatations, interprétations et conclusions qui y sont exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation des Nations Unies, de ses fonctionnaires ou des États Membres.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui figurent sur les cartes n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention d'une entreprise ou d'un procédé breveté n'implique aucune approbation de la part de l'Organisation des Nations Unies.

Le texte de la présente publication n'a pas fait l'objet d'une révision de fond.

UNCTAD/TCS/ALDC/INF/2022/1

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été préparé par le professeur Mahamadou Diarra, Consultant de la CNUCED et sous la supervision générale de M. Patrick Osakwe, Chef du Service du Commerce, de la Pauvreté et de l'Inégalité et sous l'orientation générale de M. Paul Akiwumi, Directeur, Division de l'Afrique, des Pays les Moins Avancés et les Programmes Spéciaux de la CNUCED.

Le rapport est l'un des principaux résultats du projet de la 12e tranche du Compte de Développement ou « *Development Account* » des Nations Unies sur les « Stratégies cohérentes pour le développement des capacités productives dans les pays africains les moins avancés », qui a été lancé au premier trimestre 2020 et est mis en œuvre au Burkina Faso, au Rwanda et en Tanzanie.

Le rapport a bénéficié des commentaires des responsables du Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et Petites Moyennes Entreprises du Burkina Faso lors du séminaire du 17 février 2021 ainsi que les discussions durant l'Atelier National sur les Capacités Productives du Burkina Faso du 8 – 9 juin 2022. Nous remercions l'équipe de M. Seydou Ilboudo (Direction Générale du Commerce) et les participants au séminaire virtuel. Une relecture du rapport a été effectuée par M. Antipas Touatam Guendergué et Mme. Olga Solleder, Economistes à la CNUCED. Mesdames Paulette Lacroix et Regina Ledesma ont assuré le secrétariat et le soutien administratif du projet.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	v
Sigles	vi
1. Introduction générale	1
2. Contexte et défis majeurs	3
3. Analyse des capacités productives	8
4. Contraintes majeures au développement des capacités productives	28
5. Impact du Covid-19 sur le développement des capacités productives	31
6. Plan d'actions pour le développement des capacités productives	36
7. Quelques aspects de la mise en œuvre du Plan d'action	55
Références bibliographiques	56

RÉSUMÉ

Le Burkina Faso, comme la plupart des Pays les Moins Avancés, est confronté à un défi majeur, celui de réaliser une croissance forte, durable et inclusive afin de réduire significativement la pauvreté et les inégalités qui persistent. Ce défi est aggravé par des chocs simultanés : la pandémie de Covid-19, le changement climatique, l'inflation et la situation sécuritaire du pays. Dans ce contexte, une des plus pertinentes options est le développement des capacités productives permettant la transformation de l'économie et une croissance inclusive et soutenable. Il est par conséquent nécessaire de donner un rôle plus central et transversal aux politiques de développement des capacités productives du Burkina Faso.

Ce rapport présente une stratégie cohérente et opérationnelle basée sur six piliers : fixer des objectifs réalistes ; lever les contraintes majeures au développement des capacités productives ; valoriser le potentiel des femmes et des jeunes ; promouvoir le secteur privé ; développer et diversifier les exports et faciliter la transformation structurelle ; renforcer la cohérence des politiques publiques et la qualité de la gouvernance et des institutions. Des actions claires, mesurables et spécifiques au pays sont proposées pour chaque pilier. Le rapport souligne également deux éléments essentiels pour une mise œuvre réussie de la stratégie : la mobilisation et l'allocation des ressources domestiques et un système crédible de suivi et d'évaluation.

SIGLES

AEP	Asie de l'Est et Pacifique
APBEF	Association Professionnelles des Banque et Etablissements Financiers
ASS	Afrique subsaharienne
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BFA	Burkina Faso
CCI-BF	Chambre du Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
CEA	Commission Economique pour L'Afrique
CEDEAO	Communauté Economiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CES	Conseil Economique et Social
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
DGEP	Direction Générale de l'Économie et de la Planification
EMC	Enquête Multisectorielle Continue
FMI	Fonds Monétaire International
ICOR	Incrémental Capital Output Ratio
IDH	Indice du développement Humain
INSD	Institut National des Statistiques et de la Démographie
MAAH	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques
MAEC	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
MATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MCC	Millenium Challenge Corporation
MCIA	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat
MCT	Ministère de la Culture et du Tourisme
MDENP	Ministère du Développement De l'Economie Numérique et des Postes
MDHPC	Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique
ME	Ministère de l'Energie
ME-BF	Maison de l'Entreprise du Burkina Faso
MEEVCC	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
MENAPLN	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Locales
MESRSI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MFPTPS	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale
MFSNFAH	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'action Humanitaire

SIGLES

MI	Ministère des Infrastructures
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MJ	Ministère de la Justice
MJPEJ	Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes
MMC	Ministère des Mines et des Carrières
MRAH	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
MTMUSR	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière
MUH	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
NPI	Nouveaux pays Industrialisés
ODD	Objectifs du Développement Durable
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONUUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PED	Pays en Développement
PI	Pays Industrialisés
PIA	Plan d'Industrialisation Accélérée
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays les Moins Avancés
PME	Petite et moyenne entreprise
PMI	Petite et micro entreprise
PNDES	Plan de développement Economique et Social
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PRI	Pays à Revenu Intermédiaire
RD	Recherche et développement
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement durable
SNE	Stratégie Nationale d'Exportation
SNI	Stratégie Nationale d'Industrialisation
SONABEL	Société Nationale d'Electricité du Burkina Faso
SONABHY	Société Nationale des Hydrocarbures du Burkina Faso
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union Africaine
UCF	Unité de Coordination de la Formulation du 2ème Compact
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

1. INTRODUCTION GÉNÉRALE

Malgré la pandémie de Covid-19 et la détérioration de la situation sécuritaire, l'économie du Burkina Faso a enregistré une croissance de son revenu réel par tête au cours des dix dernières années. Pendant cette période, le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 constituait la référence de développement du pays. Il a identifié trois axes stratégiques d'intervention à savoir (i) réformer les institutions et moderniser l'administration, (ii) développer le capital humain et (iii) dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois. A travers ces axes stratégiques, l'objectif global du PNDES était de transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et permettant l'amélioration du bien-être social.

Les changements structurels prévus ne se sont pas réalisés. Les parts des secteurs primaires et secondaires continuent à baisser au profit du tertiaire. De plus, la part des manufactures, tant dans le produit intérieur brut (PIB) que dans les exportations a diminué au profit des matières premières. Sur le plan social, le résultat est aussi mitigé. La pauvreté a diminué mais moins que prévue dans l'objectif national. En effet, les performances économiques du pays en termes de croissance du PIB réel n'ont pas été suffisantes pour permettre une augmentation significative du revenu par tête.¹ Ainsi, malgré un taux de croissance économique relativement élevé, les conditions de vie des Burkinabès n'ont pas été durablement améliorées. Ce constat soulève une problématique majeure qui est la faible capacité productive de l'économie burkinabè.

Promouvoir des solutions au chômage des jeunes et des femmes en milieu urbain et au sous-emploi observés en milieu rural est impératif dans un contexte où ces fléaux sont en train de créer des défis nouveaux pour le pays. En effet, une des causes du terrorisme pourrait se trouver dans les conditions de vie extrêmement difficiles de la population. La pandémie occasionnée par le Corona virus (Covid-19) a amplifié ce problème dans la mesure où le choc sanitaire a occasionné, comme partout ailleurs, le ralentissement de l'activité économique et par conséquent une montée du chômage urbain.

De façon générale, la persistance de la pauvreté dans un contexte de croissance économique est symptomatique d'une économie qui crée très peu d'emplois décents. En d'autres termes, il s'agit d'une situation où la croissance est le fait de secteurs peu intensifs en main-d'œuvre et où les populations participent peu au processus de production. C'est pourquoi, il est de plus en plus admis que, pour atteindre une croissance économique généralisée et réduire la pauvreté dans les pays les moins avancés comme le Burkina Faso, il faut renforcer les capacités de productions. Dans cette optique, les politiques commerciales et industrielles jouent un rôle essentiel.

Bien qu'il existe plusieurs études sur ce concept démontrant l'importance des politiques de développement des capacités productives, les cadres existants pour développer les capacités productives ont tendance à être fragmentés, ponctuels et difficiles à rendre opérationnel au niveau des pays. En outre, l'accent est généralement mis sur le renforcement de nouvelles capacités et moins sur la manière de maintenir et de mieux utiliser les capacités existantes.

Dans ce contexte, une approche plus globale et cohérente du développement des capacités de productions établissant un bon équilibre entre la nécessité de renforcer et d'utiliser les capacités existantes, est plus que nécessaire. Il est également urgent de disposer d'un cadre opérationnel sur la manière de renforcer ces capacités dans les PMA comme le Burkina Faso.

¹ Sur les deux dernière décennies (2008-2017), le revenu réel par tête n'a cru que de l'ordre de 2.5% l'an.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO : UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE

Pour relever ces défis, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement met en œuvre un projet conçu et financé par l'ONU, intitulé « Stratégies Cohérentes pour le Développement des Capacités Productives ». La présente étude s'inscrit dans le cadre de ce projet. Elle vise à établir un état des lieux des capacités productives puis d'examiner la manière de développer les capacités productives au Burkina Faso et de rendre opérationnel un tel cadre aux niveaux national et sectoriel.

Dans cette perspective, la présente étude est structurée en sept sections. La prochaine, deuxième, section expose le contexte et les défis majeurs du Burkina Faso. L'indice des capacités productives développé par la CNUCED, ainsi que l'analyse diagnostique des capacités productives burkinabé sont présentés dans la troisième section. La quatrième section se consacre aux contraintes majeures, et la cinquième section évalue l'effet Covid-19 et autres chocs exogènes sur l'économie. La sixième section synthétise d'abord les principales recommandations avant de dresser la matrice d'actions opérationnelles accompagnées du délai de mise en œuvre et des structures responsables. La dernière section traite la question de la mobilisation des ressources et le suivi et évaluation de la mise en œuvre des politiques proposées.

2. CONTEXTE ET DÉFIS MAJEURS

Face aux aléas de l'économie mondiale, l'un des défis majeurs du Burkina Faso et des Pays les Moins Avancés (PMA) est le développement/renforcement de leurs capacités productives puisque c'est en les développant que les PMA peuvent promouvoir leur développement économique et réduire ainsi la spirale infernale de la pauvreté. C'est dans ce contexte que cette étude est réalisée afin d'aider les autorités du Burkina Faso à améliorer leur système productif et à être compétitif sur les marchés internationaux, régionaux des biens et services.

2.1 Contexte

Le Burkina Faso, comme les autres pays de l'Afrique, s'est engagé depuis 1991 dans une série de réformes avec pour ambition de réussir, dans un contexte d'intégration régionale, le passage d'une économie d'État fortement dirigiste à l'économie de marché. Ce processus, se poursuit encore et vise la transformation des secteurs économiques pour répondre aux nouveaux défis du monde moderne. Cela devrait permettre d'accroître la compétitivité de l'économie, de créer davantage de richesses notamment dans les secteurs productifs (agriculture, élevage, extraction minière, industrie, artisanat) et d'asseoir une croissance forte et inclusive à même de réduire de façon significative la pauvreté.

Cette vision du développement doit être réalisée dans un contexte parfois très difficile marqué par des chocs de tout genre. En effet, après les crises politiques qu'ont connues des pays voisins qui ont réduit les perspectives de développement, le Burkina Faso allait connaître à son tour en 2014 et 2015, des chocs politiques liés aux changements brutaux de régime. Si le pays a pu survivre à ces chocs, il reste que la présente étude est conduite dans un contexte particulièrement difficile pour le Burkina Faso. En effet, depuis cinq ans, le pays est confronté à une dégradation de l'environnement sécuritaire marquée par des actes terroristes et le grand banditisme. Cette recrudescence de l'insécurité a créé aujourd'hui un environnement délétère qui est en passe de saper tous les efforts du développement car elle touche les principales zones minières et agricoles qui sont délaissées par les braves populations rurales. Ce fléau, non seulement réduit drastiquement les capacités productives de l'économie, mais il entraîne une orientation des ressources vers de nouveaux emplois au détriment du financement du développement. Par exemple, pour juguler ce phénomène, le gouvernement a dû engager des actions militaires et socio-économiques dont l'incidence sur les finances publiques est sans précédent. A titre illustratif, les allocations budgétaires totales du secteur sécurité et défense ont augmenté de 34 % entre 2018 et 2019, pour atteindre 3,9 % du PIB en 2019.

Cependant, sur le plan politique, le pays a réalisé une prouesse en réussissant à organiser des élections consensuelles en 2015 puis en 2020, ce qui a permis de renforcer l'Etat de droit et de consolider la stabilité politique. Toutefois, ce renforcement de la démocratie a créé un climat social favorable aux revendications syndicales qui n'ont pas manqué de dégrader les finances publiques et de ralentir parfois l'activité économique.

La région Ouest africaine possède toutes les dispositions juridiques et règlementaire pour la création d'une zone économique intégrée. En effet, la définition de politiques régionales dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture, de l'industrie, des TIC, etc. constitue une avancée importante en matière d'intégration sous-régionale. Aussi, l'avènement de l'union douanière CEDEAO en janvier 2015 est de nature à consolider le marché régional et d'offrir des opportunités pour le développement des capacités productives grâce au commerce sous-régional. Mieux l'accord de la Zone de libre-échange continental entré en vigueur en début de cette année 2021 constitue une avancée significative en

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO : UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE

matière d'élargissement des marchés pour les entreprises nationales. Cependant, le risque majeur pour la région de l'Afrique de l'Ouest est l'extrémisme violent et l'insécurité qui sévissent. Ces actes empêchent la mise en œuvre de réformes nécessaires dans le domaine du développement pour améliorer les conditions de vie et la sécurité.

Le contexte international est marqué par la tendance à la libéralisation des échanges et l'ouverture croissante des économies même si le Covid-19 est venu freiner les choses. La libéralisation croissante provient de la volonté des institutions internationales (OMC, FMI, OCDE, CNUCED, etc.) de favoriser le libre-échange à travers les accords signés dans le cadre des négociations multilatérales. Dans ce monde de plus en plus ouvert, l'interdépendance des économies est une réalité et cela constitue une contrainte majeure surtout pour les petits pays comme le Burkina Faso. En effet, dans ce contexte, toute initiative de développement au niveau national doit tenir compte de cette nouvelle donne.

Les tendances lourdes sont également marquées par une stagnation voire une baisse de la part des échanges internationaux de produits primaires au profit des manufactures et des produits de haute technologie. Aussi, en termes de blocs, on note une montée en puissance des économies émergentes notamment les pays de l'Asie du Sud-Est dont le poids dans le commerce mondial est passé de 16% dans les années 1980 à 30% en 2019. Nonobstant, cette montée fulgurante de l'Asie dans le commerce mondial, il reste que l'Europe est le principal destinataire des exportations du Burkina Faso avec une part de 60% en 2018.

Concernant la conjoncture internationale, le choc sanitaire a précipité l'économie mondiale dans une récession qui s'est muée en dépression dans certaines économies. Il s'agit par exemple de certaines économies européennes notamment le suisse et la France qui font partie des partenaires commerciaux du Burkina Faso. Ainsi, la baisse de la demande qui en résulte pourrait avoir un impact assez important sur les flux commerciaux avec cette zone, les flux d'aide publique au développement et d'Investissement Direct Etranger (IDE), les transferts de fonds, etc. Néanmoins la mise en œuvre des programmes de vaccination contre cette maladie présage une reprise de l'activité au niveau mondial dans les mois à venir ; ce qui pourrait contribuer à atténuer les impacts de cette pandémie.

Dans le domaine de l'agenda international pour le développement, les Objectifs du Développement Durable des Nations unies donnent le cadre fédérateur. Celui-ci présente la transformation structurelle des économies comme une stratégie majeure pour le décollage des PMA. En témoigne ODD9 qui invite à « bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ».

Dans cette perspective, il est de plus en plus accepté aujourd'hui que le développement des capacités productives soit placé au centre des politiques et stratégies de développement. Plusieurs forums et sommets consacrés au développement des PMA prônent cette stratégie. Citons entre autres :

- (i) la cinquième Conférence des Nations Unies sur les PMA, dont la première partie a eu lieu le 17 mars 2022 au Siège de l'ONU à New York et dont la seconde partie est prévue du 5 au 9 mars 2023 au Qatar. La Conférence a adopté le Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés 2022-2031 (DPoA) ;
- (ii) la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral, tenue à Vienne (Autriche) en Novembre 2014 avec en toile de fond le Programme d'action de Vienne pour les pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 (VPoA) ;
- (iii) la rencontre des Ministres et représentants des PMA à Cotonou (Bénin) en Juillet 2014, sur le thème "nouveaux partenariats pour le renforcement des capacités productives des Pays les Moins Avancés" ayant conduit à l'adoption de l' Agenda de Cotonou pour le renforcement des capacités productives dans les PMA ;

2. CONTEXTE ET DÉFIS MAJEURS

- (iv) la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED 15) tenue en ligne et en présentiel à Genève et à Bridgetown (Barbade) en octobre 2021 ayant donné lieu au Pacte de Bridgetown ;
- (v) la réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement de mai 2019 dont le Point 3 de l'ordre du jour provisoire insiste sur le renforcement des capacités productives grâce aux services.

2.2 Les défis majeurs

Dans ce contexte national et international assez difficile, le Burkina Faso doit relever quatre grands défis : accélérer la progression du revenu par tête, créer des emplois décents, réduire l'incidence de la pauvreté et améliorer les conditions de vie des plus défavorisés.

C'est pour relever ces défis majeurs que des objectifs ambitieux ont été fixés dans le référentiel de politique économique pour le développement du pays, le plan national de développement économique et social phase II. En effet, prenant appui sur les dix chantiers du Programme présidentiel et s'alignant aux orientations nationales et internationales en matière de développement, le nouveau référentiel se fixe comme objectif global de « rétablir la sécurité et la paix, renforcer la résilience de la nation et transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable et inclusive ».

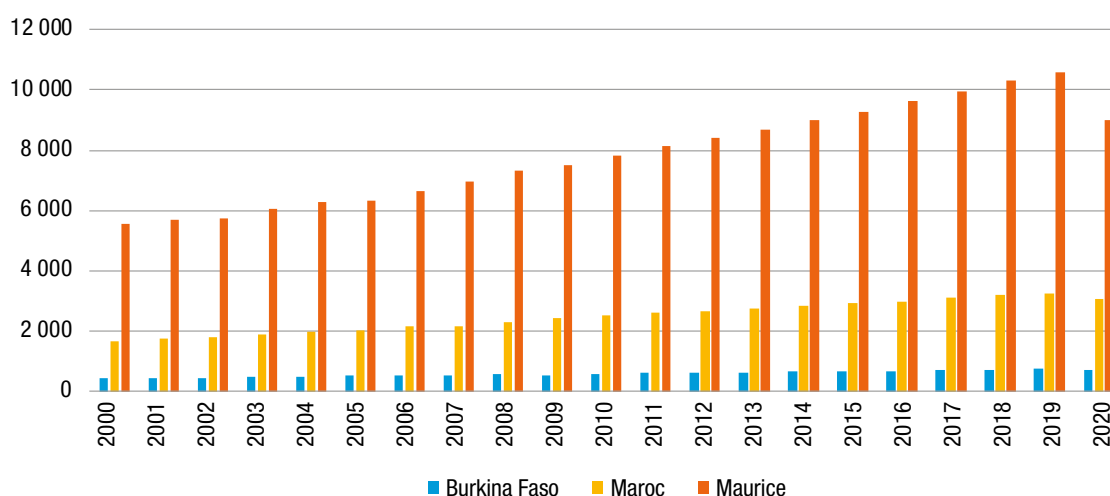
Accélérer la progression du revenu par tête

Pays enclavé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso fait partie des Pays les Moins Avancés (PMA) du monde dont le développement constitue le défi majeur de tous les acteurs impliqués. Au cours de ces dernières années, le pays a enregistré de bonnes performances en termes de croissance économique faisant de lui un des pays les plus dynamiques de l'Afrique de l'Ouest en ce début du 21^{ème} siècle. En effet, malgré un contexte marqué par une série de chocs exogènes négatifs auxquels il est confronté, l'économie burkinabè a enregistré au cours de la dernière décennie (entre 2008 et 2017) un taux de croissance annuel moyen de 5,5%. En tenant compte du taux de croissance démographique, la richesse créée par an a augmenté en moyenne de 2,4%. N'eurent été les chocs politiques de 2014 et 2015, le taux de croissance annuel moyen ressortirait à 6% sur la période.

Malgré ces performances en termes de croissance, le Burkina Faso figure parmi les pays qui produisent le moins de richesses par habitant. En effet, en 2020 le PIB par tête du Burkina Faso était de 733 dollars US, ce qui représente la moitié par rapport à la moyenne des pays les moins avancés et de 12 fois moins par rapport au PIB par habitant de l'île Maurice, pays à revenu intermédiaire élevé du continent et 4 fois à celui du Maroc (Graphique 1). Ainsi, le plus grand défi à relever est de réaliser un taux de plus 7% au moins sur une dizaine d'années pour pouvoir réduire significativement la pauvreté. Or, au cours des dix dernières années (2011-2019), le taux de croissance annuel moyen a été de 6%, ce qui correspond à une progression du revenu par tête de l'ordre de 3% l'an, un taux sensiblement égal à celui de Maurice et supérieur d'un point de pourcentage par rapport à celui du Maroc sur la même période.

**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO :
UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE**

Graphique 1 Revenu par tête du Burkina Faso, du Maroc et de Maurice (\$ 2015)



Source : UNCTADStat.

Réduire l'incidence de la pauvreté monétaire

Les capacités insuffisantes du Burkina Faso à créer de la richesse attestent de l'incidence de la pauvreté qui demeure relativement élevée. En effet, après trois décennies de politique visant à réduire la pauvreté, l'incidence de celle-ci demeure élevée. En 2018 c'est encore 36,2% des Burkinabè qui étaient considérés comme pauvres, au regard du seuil national de pauvreté contre 46,7% en 2009. En se référant au seuil mondial de 1,9 dollar (en parité de pouvoir d'achat et en dollars constant de 2011), il ressort des statistiques de la Banque mondiale que l'incidence de la pauvreté est passé de 55,4% à 37,4% sur la même période. Sur la même période (2009-2018), le recul de la pauvreté est resté faible en milieu rural. L'incidence est passé de 52,8% à 44,6% alors qu'en milieu urbain, l'incidence de la pauvreté a fortement baissé passant de 25,2% en 2009 à 10% en 2018. Aussi, les inégalités de revenu, même si elles tendent à baisser, sont relativement élevées. Par exemple, en 2014, les 20% des Burkinabè les plus riches détenaient 44,3% des richesses de la nation alors que les 20% les plus pauvres n'en possédaient que 8,3%.

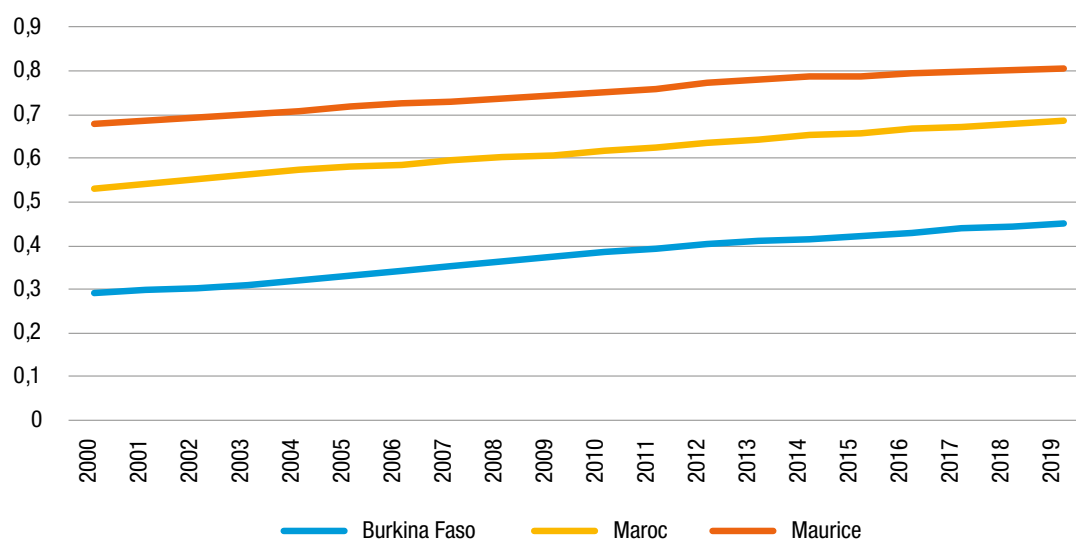
Ces faits stylisés illustrent à souhait les insuffisances qui ont caractérisé ces politiques et traduisent les efforts qui restent à consentir en termes de création de richesses pour augmenter les revenus et réduire ainsi la pauvreté monétaire.

Améliorer durablement les conditions de vie des populations défavorisées

Au niveau de la pauvreté non monétaire, des efforts restent à déployer pour favoriser l'accès aux services sociaux de base car l'indicateur du développement humain montre que le niveau de vie du Burkinabè moyen est bas. Selon cet indice, en 2020 le Burkina Faso est classé 179^{ème} sur 186 pays avec un score de 0,434 qui est largement en deçà des valeurs des pays des référence qui ont enregistré 0,676 pour le Maroc et 0,796 pour Maurice. En termes d'évolution, on peut noter à travers le graphique ci-dessous que cet écart de développement est resté constant dans le temps (Graphique 2). Cela dénote de l'insuffisance des infrastructures sociales et de la portée limitée des politiques de promotion de l'accès aux services sociaux du pays.

2. CONTEXTE ET DÉFIS MAJEURS

Graphique 2 Evolution de l'indice de développement humain



Source : PNUD.

Au total, l'amélioration des conditions de vie des burkinabè constitue un enjeu majeur malgré les efforts déployés par les acteurs au développement. Cela voudrait dire que les politiques de développement mise en œuvre doivent être améliorées. Dans cette perspective, la réduction de la pauvreté et des inégalités au Burkina Faso à travers le développement des capacités productives, selon l'approche de la CNUCED est une orientation majeure en la matière, car il s'agit d'inscrire l'action publique dans une vision holistique de développement en renforçant les bases structurelles de l'économie.

Rendre la croissance inclusive par la création d'emplois décents

Si la pauvreté dans toutes ses réformes persiste malgré une croissance économique relativement forte, cela résulte du fait que cette dernière n'est pas inclusive. En particulier, le processus de production de l'économie burkinabè ne permet pas d'employer une frange importante de la population active qui va participer au processus de répartition de la valeur ajoutée créée. Ainsi, même si le taux de chômage pris au sens du Bureau international du travail (BIT) est demeuré inférieur à 5% sur une longue période, selon les différentes enquêtes sur les conditions de vie des ménages, il reste que la grande majorité des emplois sont précaires et faiblement productifs² : selon l'EMC-2014, le taux d'emplois vulnérables est égal à 89,7% pour l'ensemble de la main-d'œuvre occupée. Environ 52% des emplois vulnérables sont des emplois non rémunérés (aide-familial et assimilé) et environ 48% de ces emplois vulnérables sont des emplois indépendants. Aussi, le taux de salarisation de l'emploi est faible et égal à 10,3%. Cette situation résulte de deux faits majeurs : (i) le caractère informel du marché de travail burkinabè et (ii) la faible productivité des actifs occupés. Ainsi le quatrième défi majeur c'est d'asseoir une croissance certes forte mais créatrice d'emplois décents pour les jeunes et les femmes.

² Conseil Economique et Social (2018) : « Problématique d'une croissance inclusive au Burkina Faso : Enjeux et perspectives face au chômage endémique des jeunes », rapport public 2018 ; Unité de Coordination de la formulation du 2ème compact de la MCC (Primature,) : Analyse diagnostique des contraintes à l'investissement privé et à la croissance, rapport provisoire ; Août 2017.

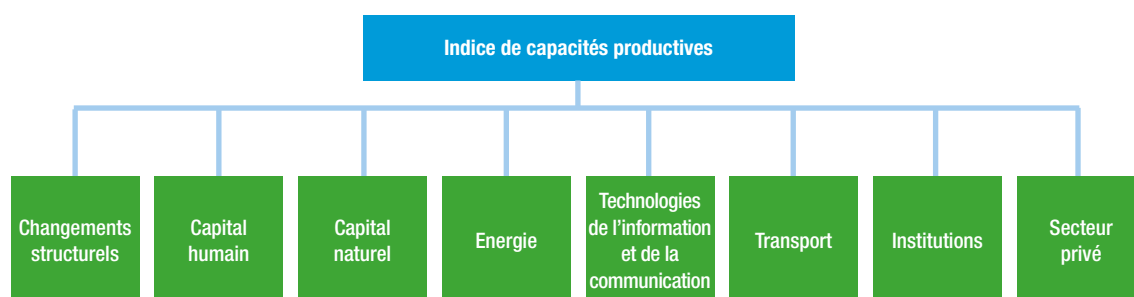
3. ANALYSE DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

3.1 L'indice des capacités productives de la CNUCED

Le concept de capacités productives des pays est au cœur des débats sur les politiques de développement depuis la proclamation de l'agenda de Bruxelles pour les pays les moins avancés. Il s'agit d'un concept polysémique dont le sens dépend le plus souvent du domaine d'analyse. Ainsi la définition variera selon que l'on analyse les performances productives d'une entreprise, d'un secteur ou d'une branche d'activité ou selon que l'on emploie à l'échelle d'une nation. Par ailleurs, selon la définition retenue, la notion de capacité productive revêt plusieurs dimensions. Il s'agit dans cette section de présenter l'approche de la CNUCED permettant d'analyser l'état actuel, l'évolution et les contraintes fondamentales qui font obstacle au développement des capacités productives.

Les facteurs qui déterminent le développement des capacités sont multiples. Et pour faire du développement des capacités un instrument de politique économique, il convient de trouver un indicateur composite de mesure. C'est dans ce sens que la CNUCED a initié l'indice des capacités productives (PCI) qui permet d'appréhender la notion de façon holistique. Ainsi, la CNUCED résume en huit composantes les facteurs qui sont au cœur du développement des capacités. Il s'agit, comme l'indique le Schéma 1 des changements structurels, du capital humain, du capital naturel, de l'énergie des TIC, des transports, des institutions et le secteur privé.

Schéma 1 L'indice des capacités productives et ses composantes



Source: CNUCED (2021b).

Pour chacune des huit composantes, il est calculé un score dont la valeur est comprise en 0 et 100 (bornes exclues) ; les valeurs proches de 0 traduisent des performances médiocres dans le domaine concerné et celles proches de 100 étant synonyme de bonnes performances. Ainsi, pour l'indice composite, les petites valeurs au voisinage de 0 traduiront de faibles performances en matière de développement des capacités productives alors que les valeurs plus proches de 100 correspondront aux cas des économies très performantes (CNUCED, 2021a).

D'un point de vue décisionnel, l'objectif global de l'élaboration des PCI procède de la nécessité de soutenir la formulation et la mise en œuvre de politiques holistiques, cohérentes et fondées sur des données tangibles.³ Le PCI doit donc permettre d'améliorer la qualité des politiques commerciales et de

³ Pour plus d'information sur l'approche développée par la CNUCED, particulièrement dans le contexte de PMA, se référer aux rapports sur les pays les moins avancés (CNUCED 2006, CNUCED 2020a) contenant l'analyse détaillée sur les relations entre les capacités productives, l'expansion concomitante de l'emploi productif et la croissance. CNUCED (2020b) offre un guide pratique pour la mise en œuvre des politiques pour le développement des capacités productives.

développement en plaçant le développement des capacités productives au centre des préoccupations. En plus d'être un instrument qui permet d'identifier les contraintes majeures au développement, l'indice doit également permettre d'évaluer les résultats des efforts consentis par les Etats en matière d'actions structurelles de développement.

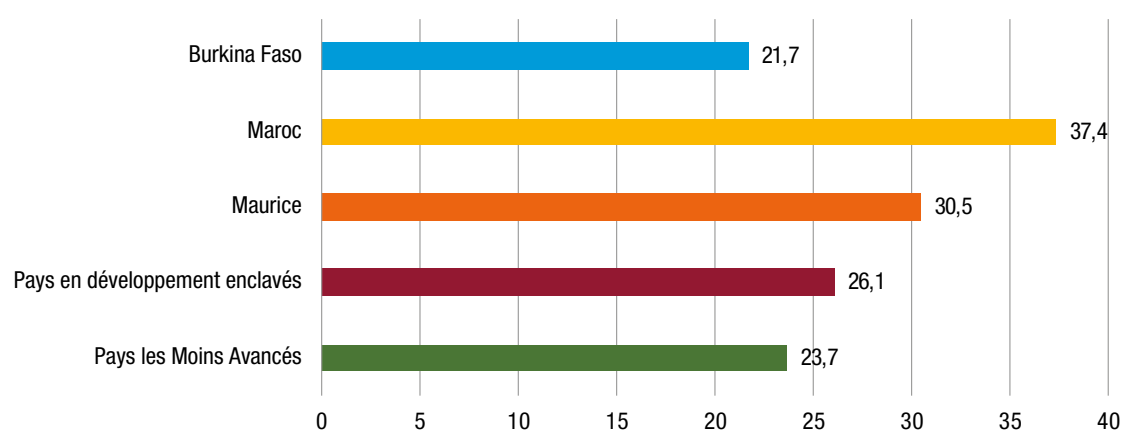
3.2 Analyse des capacités productives du Burkina Faso

Il s'agit, dans cette section, d'examiner les tendances du Développement des Capacités Productives au Burkina Faso en utilisant l'Indice de Capacités Productives (PCI) récemment compilé par la CNUCED. L'évolution des PCI du Burkina Faso est comparée à celle de l'île Maurice (pays à revenu intermédiaire élevé) et du Maroc (pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure). On apprécie d'abord l'évolution globale du PCI avant de procéder à l'analyse de chacune de ses huit composantes.

Analyse globale du développement des capacités productives

Le Graphique 3 présente les performances du Burkina Faso en matière de développement des capacités productives en 2018 comparées à celles des pays de référence et des autres régions du monde. Il ressort que le score du Burkina Faso est le plus bas par rapport aux PMA et les Pays en développement enclavés.

Graphique 3 Performance du Burkina Faso en matière des capacités productives en 2018

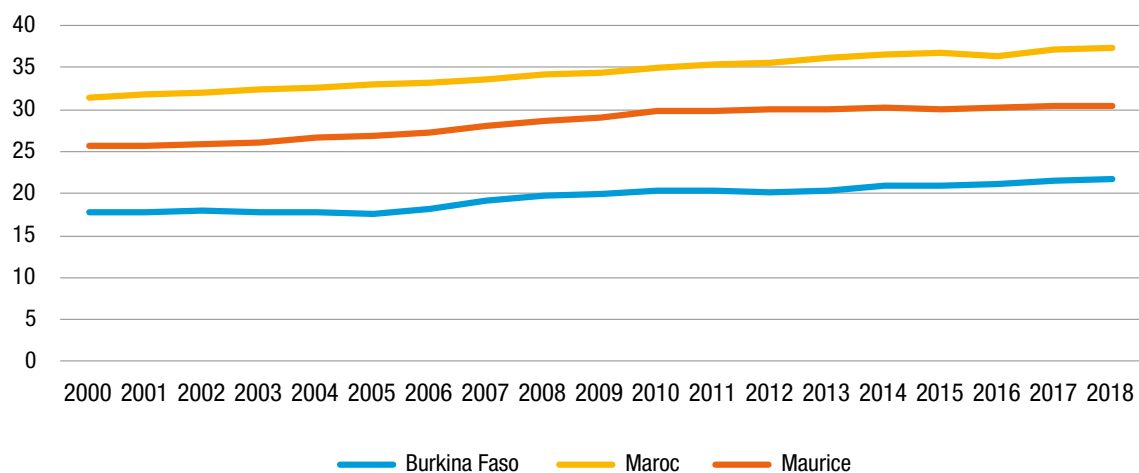


Source : Auteur, à partir des données UNCTADStat.

En termes d'évolution, il ressort que, contrairement à l'hypothèse de rattrapage, l'écart en termes de capacités productives entre le Burkina Faso et les pays de référence (île Maurice ou le Maroc) ne s'est pas considérablement réduit dans le temps (Graphique 4). Au contraire, au moment où les capacités productives des pays de référence enregistraient une nette amélioration au début des années 2000, le PCI du Burkina Faso s'est réduit de 0,19% en moyenne sur la période 2001-2005. C'est sur la période 2006-2010 que le pays a enregistré la plus forte amélioration de ses capacités productives avec un taux de croissance du PCI qui est ressorti à 2,93% en moyenne annuelle. Aussi, même si cette amélioration s'est estompée entre temps, il reste que le pays connaît des progrès plus importants que ceux réalisés par les pays de référence. Toutefois, malgré ces performances, l'écart entre le PCI du Burkina Faso (21,7) et celui de l'île Maurice (37,4) demeure très élevé.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO :
UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE

Graphique 4 Evolution des performances du Burkina Faso et pays de référence en matière des capacités productives

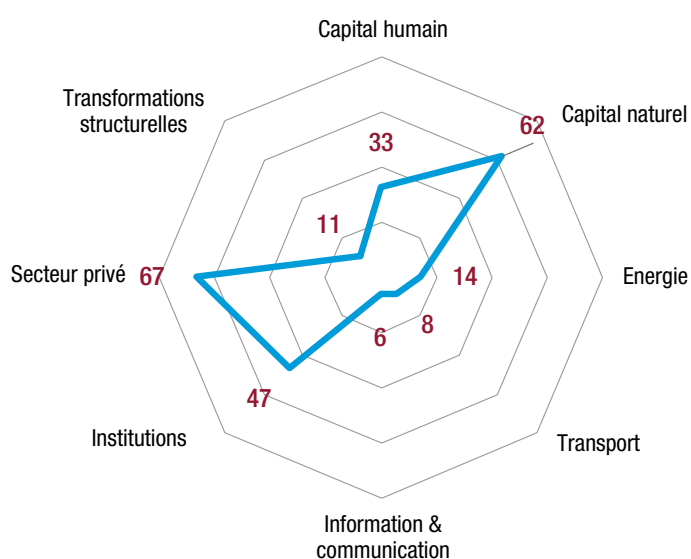


Source : UNCTADStat.

Au total, les insuffisances traduites par la faible valeur du PCI et de son évolution très lente, interpellent sur la nécessité de redéfinir les orientations et les instruments de politique économique en vue d’asseoir une croissance économique inclusive permettant de réduire de façon durable la pauvreté et les inégalités de revenu au Burkina Faso. L’analyse des principales composantes présentée ci-dessous permettra d’identifier les domaines prioritaires de ces politiques économiques à entreprendre.

L’écart en termes de capacités productives relevé ci-dessus cache véritablement aussi bien des lacunes et des forces qu’il importe de relever. À ce titre, le Graphique 5 permet d’avoir une lisibilité des forces et des faiblesses du Burkina Faso. Ce graphique laisse voir que le Burkina Faso présente des lacunes avérées dans les domaines suivants par ordre de sévérité : (i) les TIC (avec une PCI de 5,98), (ii) le transport (8,39) ; (iii) les transformations structurelles (10,76), (iv) l’énergie (14,41) ; (v) le capital humain (32,83) et (vi) les institutions (46,5). Ainsi, sur les huit domaines qui composent l’indice de développement des capacités, le pays excelle dans deux secteurs : il s’agit du secteur privé (67,04) et du capital naturel (61,77). Toutefois, l’indice lié aux institutions indique des résultats encourageant (46,5) ; cela dénote de l’amélioration de la qualité de la gouvernance du pays.

Graphique 5 Capacités productives du Burkina Faso, par domaine, en 2018



Source : UNCTADStat.

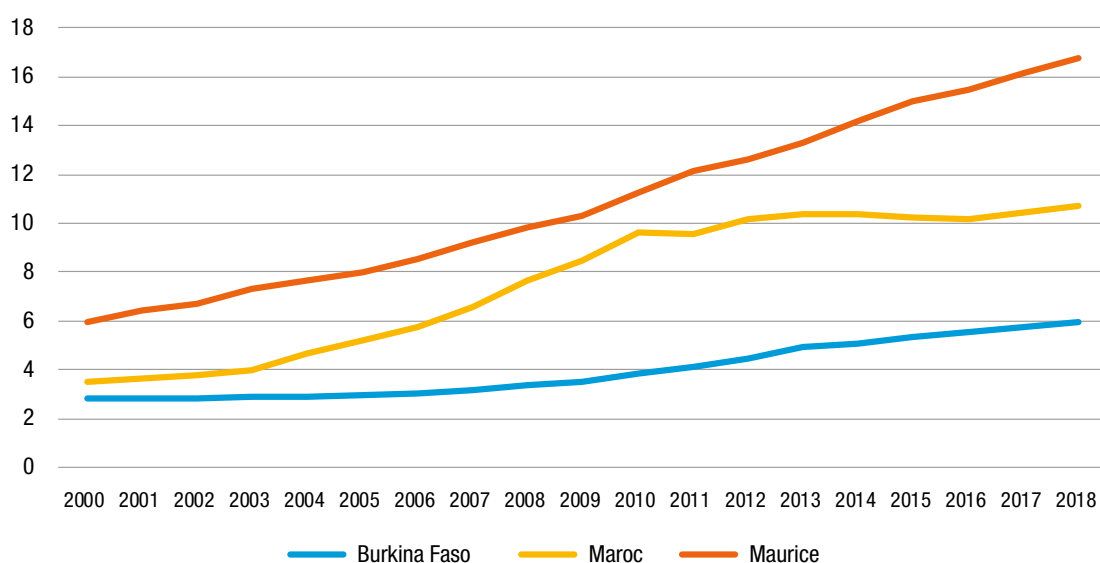
Le volet des technologies de l'information et de la communication

Au regard du Graphique 6, il ressort que l'un des domaines où le Burkina Faso présente des lacunes importantes en matière de capacités productives est celui des technologies de l'information et de la communication (TIC). Ce volet mesure l'accessibilité et l'intégration des systèmes de communication au sein de la population. Il inclut l'utilisation du téléphone fixe et de la téléphonie mobile, l'accessibilité à l'internet par la population et la sécurité des serveurs.

En la matière, même si la plupart des pays en développement présente des insuffisances, il ressort que le désavantage du Burkina Faso est très prononcé. De plus, ce désavantage s'est creusé au fil des décennies comme l'atteste le Graphique 6 qui présente l'évolution du score du Burkina Faso comparée à celle des pays de référence. Ainsi, même si les TIC se sont diffusés de façon spectaculaire au Burkina Faso comme dans la plupart des PED en développement, il reste que la fracture numérique entre ce pays et les économies de référence persiste dans le temps.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO :
UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE

Graphique 6 Evolution du score sur les technologies de l'information et de la communication



Source : UNCTADStat.

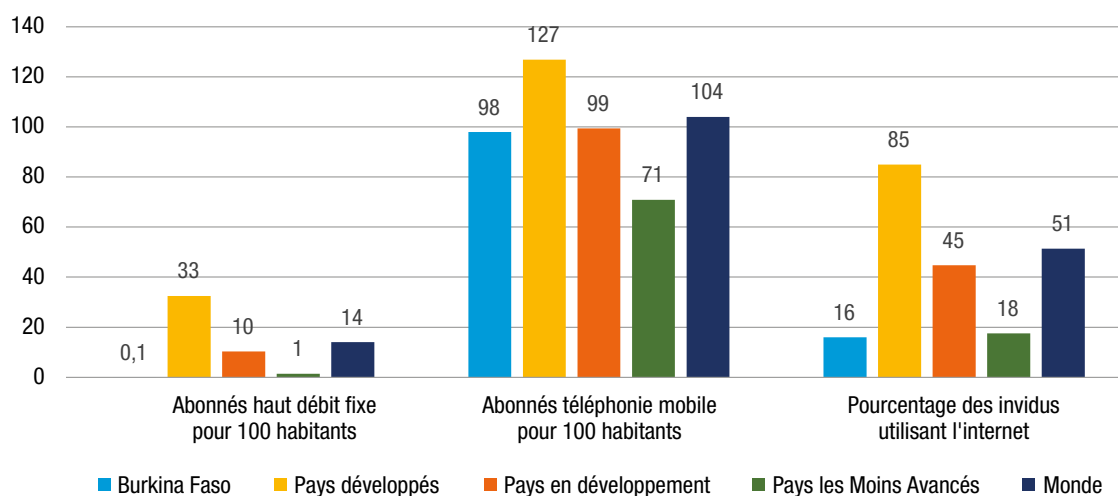
En effet, le pays est à la traîne dans le domaine du numérique, malgré une couverture GSM (Global system for mobile communication) relativement plus large par rapport aux pays africains à faible revenu et l'élargissement de façon significative de l'internet. A titre illustratif, c'est seulement 7 Burkinabè sur 1000 qui sont connectés au réseau à haut débit. Il en est de même de l'accès à l'internet où 16 Burkinabè sur 100 l'utilisent alors que cette proportion est de près de 18% en moyenne dans le groupe des PMA, de 58,6% à Maurice et de 65% au Maroc.

En matière de téléphonie mobile en revanche, le Burkina Faso est presque au même niveau que les PED en termes de nombre d'abonnés pour 100 habitants car 98 Burkinabè sur 100 sont abonnés à la téléphonie mobile contre une moyenne de 71 habitants sur 100 dans le groupe des PMA (Graphique 7). Toutefois, les coûts des appels mobiles et interafricains sont plus élevés au Burkina Faso que dans d'autres pays africains non raccordés au câble sous-marin. Les coûts élevés et la faible qualité du réseau sont en partie dus au fait que la connectivité internationale passe encore essentiellement par satellite, et le seul lien indirect existant, passant par la Côte d'Ivoire, souffre d'une instabilité chronique et de pannes fréquentes.

Au regard des faiblesses relevées, la politique du gouvernement dans ce secteur s'oriente essentiellement vers le renforcement des infrastructures et l'amélioration de l'accès aux services de communications électroniques. Dans cette logique, il a été entrepris la construction d'un réseau national en fibre optique et au 31 décembre 2019, il ressort que 442 km de fibre optique et 1200 km de travaux de génie civil ont été réalisés, l'ambition étant de construire 2001 km pour couvrir 47 communes et 9 chefs-lieux de région dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase du projet Backbone nationale des télécommunications.

3. ANALYSE DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

Graphique 7 Etat d'utilisation des services numériques

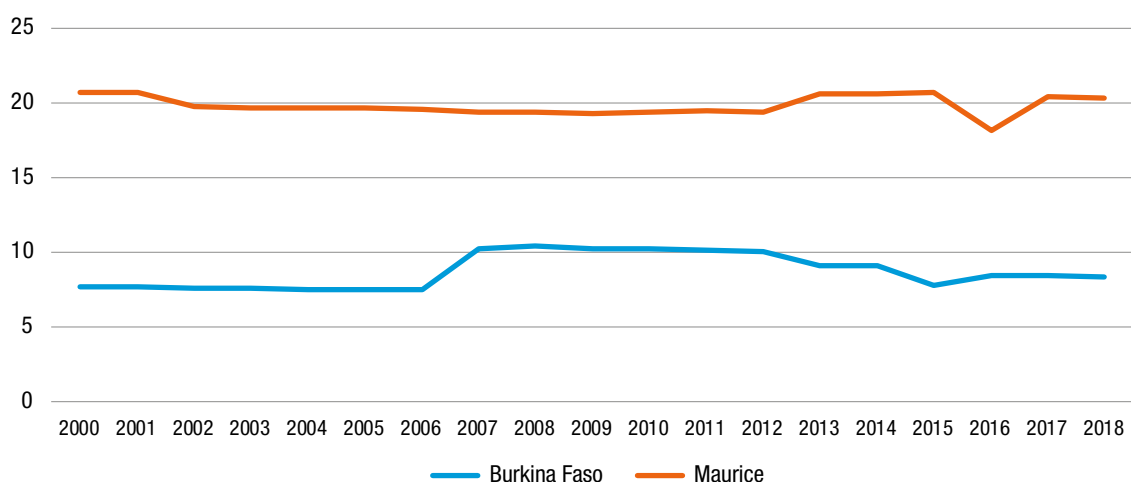


Source : ITU statistics.

Le volet transport

Dans le domaine des transports, l'enclavement du pays est un obstacle majeur au développement des capacités productives. Et l'une des difficultés spécifiques au Burkina Faso est l'absence de cours d'eau navigables. Cette contrainte majeure explique dans une certaine mesure le retard important que le Burkina Faso doit combler dans ce volet transport. En effet, en moyenne sur la période d'analyse le score du pays comme l'île Maurice est le double de celui du Burkina Faso. Pis, après avoir enregistré une hausse fulgurante entre 2006 et 2007, l'indice des transports a décliné progressivement en passant de 10,24 sur 100 en 2007 à 8,34 en 2018 (Graphique 8).

Graphique 8 Evolution du score en matière de transport



Source : UNCTADStat.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO : UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE

Ces insuffisances en matière des transports résultent également d'un certain nombre de facteurs qu'on relève dans ce secteur. En effet, le volet transport mesure la capacité du système à transporter des personnes et des marchandises d'un endroit à un autre. Il concerne la capillarité du réseau routier et ferroviaire et la connectivité aérienne.

Au niveau du réseau routier, le pays a développé sa connectivité à travers quatre corridors terrestres en concurrence les uns avec les autres pour offrir des alternatives pour l'accès aux ports internationaux. Il s'agit du corridor d'Abidjan (Côte d'Ivoire), du corridor de Lomé (Togo), de celui de Tema et de Takoradi (Ghana) et du corridor de Cotonou (Bénin). En termes de qualité, on retient que les tronçons se trouvant à l'intérieur du pays sont revêtus et près de deux tiers sont en bon état. Leur qualité est nettement au-dessus de la moyenne des corridors régionaux de la CEDEAO, et nettement plus que dans les pays côtiers selon des données de 2010.

Pour l'infrastructure ferroviaire, le pays dispose d'un seul corridor qui le relie au port d'Abidjan en Côte d'Ivoire. La partie burkinabè qui est exploitée s'étale sur une longueur de 517 km de Ouagadougou à Niangoloko, ville la frontalière avec la Côte-d'Ivoire. Cette ligne ferroviaire présente des caractéristiques qui ne facilitent pas la fluidité du trafic : elle est à écartement métrique et à voie unique sur la presque totalité de sa longueur. De plus, la charge maximum à l'essieu est de 17 tonnes et la vitesse d'exploitation est de 50 km/h pour les trains de passagers et de 30 km/h pour les trains de transport de marchandises.

Concernant la connectivité aérienne, le pays compte seulement deux aéroports qui possèdent des pistes goudronnées. Il s'agit en effet de l'aéroport international de Ouagadougou et de celui de Bobo-Dioulasso. L'insuffisance majeure reste la qualité des installations. C'est pour répondre à ce défi que le projet de construction du nouvel aéroport de Donsin a été initié.

Au-delà des infrastructures, les coûts d'importation et d'exportation sont alourdis par tous les types d'inefficacités intervenant le long de la chaîne de transit, (par exemple, dans l'administration des douanes, les temps d'attente au passage des frontières) et par les coûts logistiques. Le pays est donc confronté à des surcoûts au niveau du commerce mondial. A titre illustratif, alors que les coûts de transport interviennent pour 10% à 15% dans le prix de revient des marchandises dans les pays à façade maritime de la sous-région, il représente 25% à 45%, voire 60% dans certains cas pour le Burkina Faso.

Les transformations structurelles

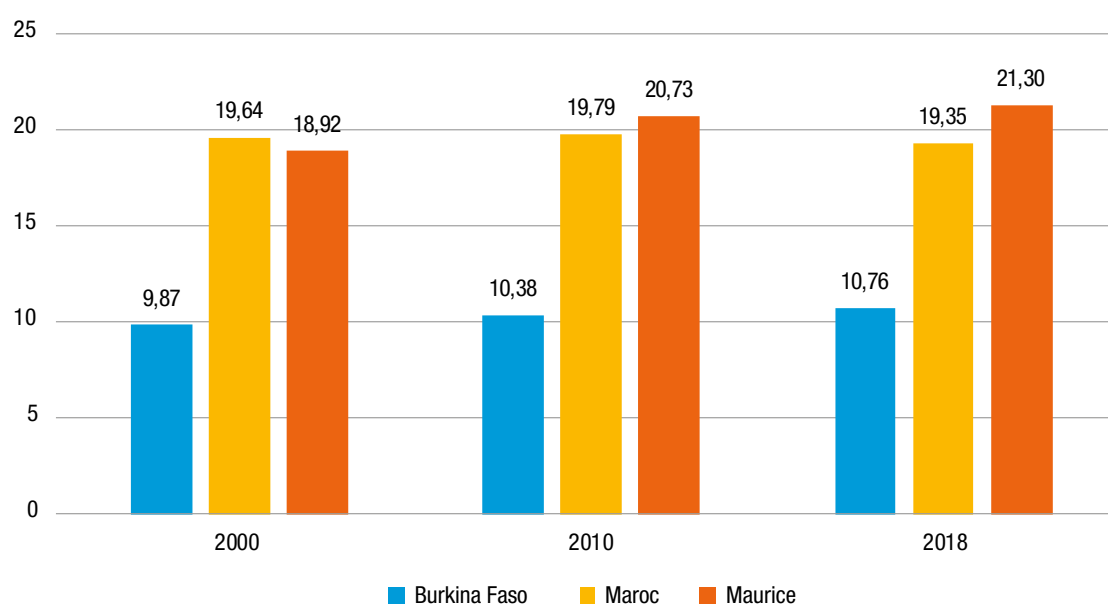
Par définition, les changements structurels désignent le mouvement de la main-d'œuvre et d'autres ressources productives à faible productivité vers des activités à forte productivité.

De façon globale, le score du Burkina Faso dans ce volet est inférieur à 10 en moyenne annuelle sur la période 2000 à 2018. Il est ressorti à 9,78 sur 100 contre 20,45 pour l'Île Maurice et 19,57 pour le Maroc. Toutefois, on note une légère amélioration de ce score au cours du temps comme l'atteste le Graphique 9.

Quels sont les facteurs explicatifs de telles insuffisances ? Selon la CNUCED (2021), les transformations structurelles se caractérisent par la sophistication et la diversification des exportations, l'intensité du capital fixe et l'évolution des poids des secteurs d'activité dans le PIB (Agriculture, industrie, services).

3. ANALYSE DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

Graphique 9 Evolution du score en matière des transformations structurelles



Source : UNCTADStat.

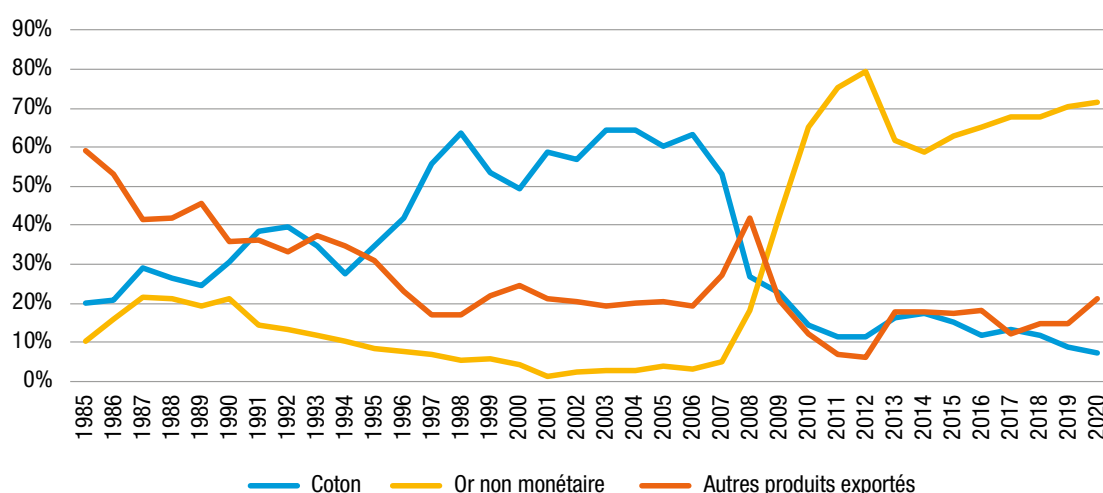
Vu sous l'angle des exportations, on admet que la nature de la diversification et la sophistication des exportations sont des critères essentiels pour le développement des capacités productives d'un pays dans ce contexte de mondialisation. En effet, la dépendance à l'exportation de quelques produits à faible valeur ajoutée couplée à la forte volatilité des prix de ces produits, accroît la vulnérabilité du pays aux chocs extérieurs et réduisent, par conséquent, sa compétitivité et ses chances de décoller même dans un environnement où la réglementation internationale est favorable.

En termes de structure du commerce international du Burkina Faso, notons que les programmes de libéralisation des marchés intérieurs et du commerce extérieur ont porté un coup dur à la compétitivité de l'industrie. Le Graphique 10 indique l'évolution des principaux éléments qui composent les exportations du Burkina Faso. De prime abord, on peut noter la tendance générale à la baisse des exportations des produits manufacturiers. Ce qui dénote une dégradation structurelle de la compétitivité des manufactures burkinabè par rapport à leurs concurrents du reste du monde. En effet, la contribution des manufactures aux exportations est passée de 51,2% en 1985 à 1,7% en 2018. Ce qui veut dire que le poids des produits manufacturiers dans les exportations a été divisé par 25 en espace de 30 ans.

La baisse des produits manufacturiers exportés s'est faite en faveur des produits de base à savoir l'or non monétaire et le coton. Et ce changement de structure s'est opéré en deux temps : en premier lieu c'est le coton qui a évincé les manufactures dans le commerce du pays ; la contribution est passée de 19,8% en 1985 à 30% en 2009 après avoir atteint un record de 65% en 2006. En dernier lieu, le boom minier au tournant de la crise financière de 2007 a fait de l'or non monétaire le principal produit à l'exportation avec une contribution qui est passée de 7,9% en 2007 à 71,7% en 2020 après une valeur record de 79% enregistrée en 2012.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO :
UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE

Graphique 10 Evolution des poids des principales composantes des exportations



Source : Données issues de la DGEP pour 1985-2019, estimation par UNCTADStat pour 2020.

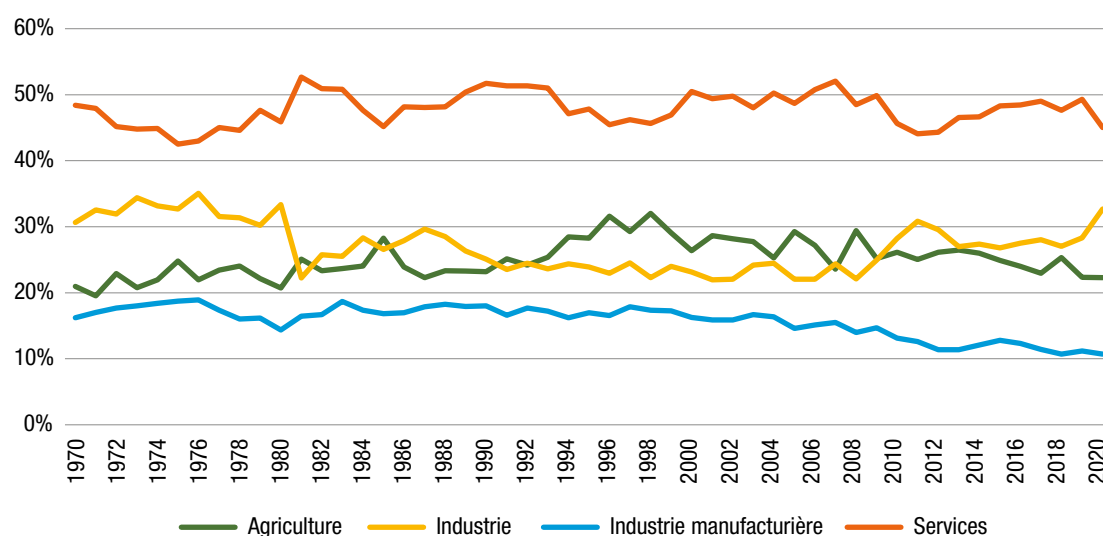
Par ailleurs, l'indice de diversification de Herfindahl des exportations du Burkina Faso s'est accru de façon tendancielle dans le temps. Il est passé d'une valeur 0,33 en 1985 à 0,86 en 2020. Cela est une indication que le pays est fortement spécialisé en termes d'exportations dans les produits traditionnels de base dont les prix sont volatiles. Aussi, sur la période 2016-2020, la part des produits manufacturés à intensité moyenne et élevée de technologie et de compétence dans l'exportation total représentaient 2% tandis que ce rapport atteint 12,2% en Afrique subsaharienne (ASS). Pis, le poids de ces exportations hightech a tendance à baisser dans le temps. Cela confirme la tendance à la spécialisation de l'économie dans les secteurs à faible technologie et donc à faible valeur ajoutée.

Dans ce contexte, la diversification des exportations est une bonne stratégie d'amélioration de la compétitivité du pays dans la mesure où les exportations non traditionnelles peuvent offrir de nouvelles opportunités et de nouveaux marchés pour le pays. C'est l'objectif de la Stratégie Nationale de Promotion des Exportations 2019-2021.

Si la transformation structurelle suppose une réallocation des ressources, de l'agriculture vers l'industrie et les services modernes, on peut observer qu'au Burkina Faso, c'est plutôt le contraire qui se produit : les ressources productives tel que le travail se déplacent notamment de l'agriculture et du secteur manufacturier vers les services informels comme le commerce. D'où cette excroissance du poids de la valeur ajoutée des services dans le PIB au détriment de l'industrie, notamment l'industrie manufacturière. C'est ce qui montre le Graphique 11.

3. ANALYSE DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

Graphique 11 Evolution des poids des valeurs ajoutées sectorielles



Source : UNCTADStat.

Les interrelations consistent non seulement aux liens intersectoriels, mais également aux liens entre la production, la transformation et la consommation. A ce niveau, on note que le taux de transformation des produits agricoles reste faible même s'il s'est amélioré au cours de ces dernières années : il est ressorti à 24,6% en 2018 contre 12% en 2015.

Par ailleurs, comme le montre le Graphique 22, le poids des produits manufacturés dans le PIB a tendanciellement décliné depuis plusieurs décennies. Il est passé de 15% en 1999 à 5% en 2018. Cette baisse structurelle du poids des manufactures dans le PIB traduit cette désindustrialisation du Burkina Faso évoquée dans le Rapport Economique sur l'Afrique (2010) de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA)⁴. Ce désintérêt pour l'industrie manufacturière se manifeste dans les politiques de développement par l'absence même de stratégie d'industrialisation des économies. Au Burkina Faso, il n'y a pas eu de stratégie véritable de développement industriel depuis une trentaine d'années. Ce n'est qu'en 2019 qu'une stratégie nationale d'industrialisation avec un plan pilote a été élaborée.

Les interrelations impliquent également les liens de production notamment les chaînes de valeur et l'organisation spatiales des acteurs (cluster, grappes d'entreprises, pôle de croissance et de compétitivité, etc.). Dans ce domaine, l'insuffisance majeure est le cloisonnement des maillons (production, transformation, distribution et consommation) des différentes filières qui empêche le développement des chaînes de valeur. Cela résulte en général, d'une gouvernance insuffisante des chaînes de valeur domestiques. En particulier, la faiblesse des interrelations entre les différents maillons des filières est la conséquence de la faible organisation spatiale des acteurs. En la matière, le Burkina Faso a opté pour cette orientation depuis 2010 dans le cadre de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD). En effet, pour une exploitation optimale des potentialités et opportunités des régions, il a opté pour une politique économique territoriale basée sur la promotion des Grappes d'Entreprises, des Pôles de Croissance et des Zones économiques spéciales.

⁴ Selon ce rapport, il y a eu ces trente dernières années une certaine désindustrialisation de la sous-région africaine, désindustrialisation qui a exacerbé le problème d'emploi dans les pays de cette région. Selon cette institution, la plupart des économies africaines n'investissent guère dans le secteur manufacturier à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre qui est capable d'absorber l'excédent de main-d'œuvre du secteur agricole.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO : UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE

Cependant, la consolidation des fondements d'une croissance accélérée construit sur la promotion des pôles de croissance, des grappes d'entreprises et des zones économiques a faiblement été concrétisée. Ce résultat est la conséquence des insuffisances relevées dans la mise en œuvre de cette stratégie. De façon générale, la contrainte majeure qui a freiné les activités au niveau des pôles de croissance est l'insuffisance des ressources nécessaires à l'opérationnalisation des aménagements et à la mise en valeur des différentes zones identifiées. L'insuffisance de ces ressources nécessaires est elle-même imputable à l'incohérence de la conception initiale de ces politiques / stratégies car elles n'ont pas suffisamment alloué des ressources (capital, technique, financier, humain) pour atteindre les objectifs fixés.

Au-delà même des difficultés de mise en œuvre, ce sont les limites inhérentes à la formulation de cette politique qui est en cause. En effet, le modèle de pôle de croissance tel que conçu dans cette politique n'a pas suffisamment analysé les interrelations dynamiques entre la production des produits bruts effectuée au niveau des pôles de croissance et leur transformation au niveau du secteur de l'industrie. Cette insuffisance est bien illustrée dans le cas de Bagrépôle où les aspects en amont et en aval de la production sont insuffisamment traités.

Par ailleurs, s'ils étaient développés, les clusters d'entreprises seraient un moyen très efficace pour développer des opportunités d'affaires, diffuser les bonnes pratiques et améliorer la compétitivité de ces entreprises. En effet, l'expérience de la grappe huilerie de Bobo-Dioulasso en dit long sur les bienfaits résultant de l'organisation des acteurs en réseau. Il semble donc urgent de disposer d'une stratégie de promotion des PME et des micro-entreprises dont l'un des axes serait l'organisation des acteurs en réseaux.

Les interrelations ont trait enfin aux relations de production notamment les liens entre les grandes et les petites entreprises, les entreprises nationales et celles étrangères, etc. Dans ce domaine, il faut noter que les résultats mitigés des pôles de croissance expérimentés s'expliquent aussi par la faiblesse entre les grandes entreprises et les PME. L'exemple illustratif correspond aux pôles minières où les PME locales éprouvent des difficultés pour satisfaire la demande de consommation finale des travailleurs des industries minières. En 2016 par exemple, seulement 16,5% des achats de produits alimentaires et agroalimentaires des sociétés minières ont été satisfaits par des entreprises locales vendant des produits locaux. Autrement dit, 83,5% du montant des achats de produits alimentaires et agroalimentaires des sociétés minières en 2016 sont importés (viandes et produits carnés, riz blanchi, légumes, lait, etc.) via les ports d'Abidjan, du Bénin, du Ghana et du Togo.

Les mêmes insuffisances sont constatées pour la sous-traitance. En effet, l'accès insuffisant à l'information et aux opportunités, l'absence de culture entrepreneuriale, l'incompétence du personnel des sous-traitants locaux ou nationaux, les faibles capacités des fournisseurs locaux au niveau de la taille de l'offre, de sa qualité et de son adaptation aux exigences des grandes entreprises sont autant de facteurs qui ne favorisent pas les interrelations de production au Burkina Faso.

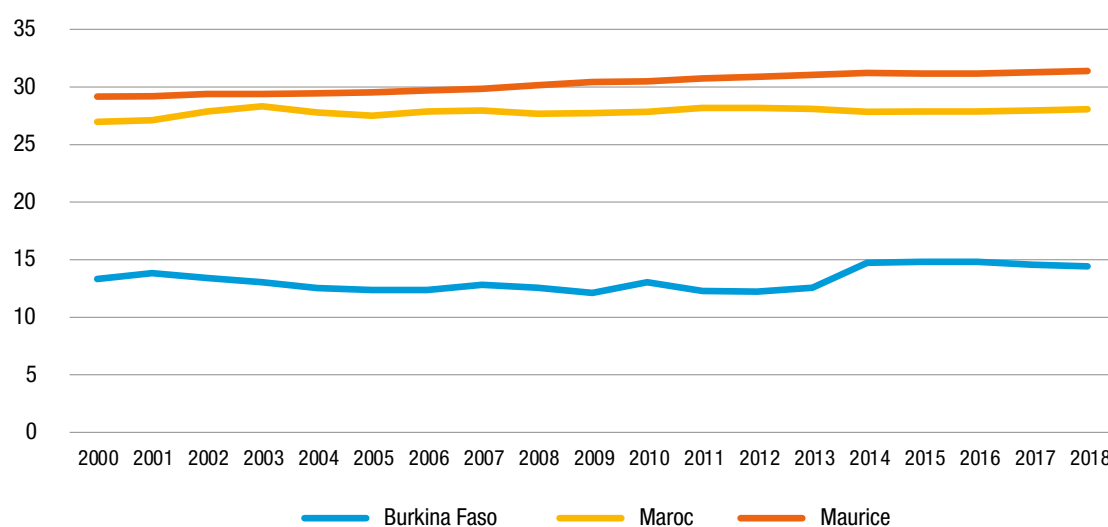
Le volet énergie

Le volet énergie est essentiel pour le développement des capacités productives nationales. Selon la CNCED (2020), ce volet mesure la disponibilité, la durabilité et l'efficacité des sources d'énergie. Il se compose de l'utilisation et de l'accès à l'énergie, des pertes dans la distribution et du caractère renouvelable des composants et des sources d'énergie.

En tenant compte de tous ces éléments, il ressort que le Burkina Faso enregistre des performances en deçà de celles des pays à revenu intermédiaire. Sur la période 2000 à 2018, le score moyen du Burkina Faso est de 13 sur 100 contre 28/100 pour le Maroc et 30/100 pour l'Île Maurice. Toutefois, on observe une tendance à la réduction de l'écart au cours des cinq dernières années où l'indice a enregistré un bond faisant évoluer sa valeur moyenne à 14,66/100 contre 12,7 sur la première période (Graphique 12).

3. ANALYSE DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

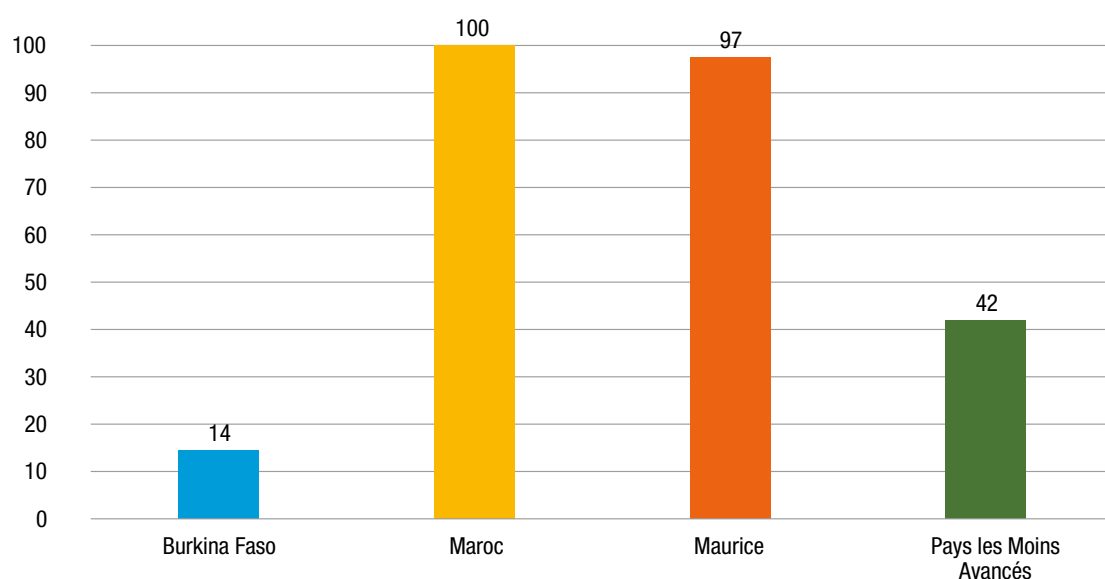
Graphique 12 Evolution du score dans le domaine de l'énergie



Source : UNCTADStat.

Le niveau faible de l'indice de l'énergie traduit des insuffisances que l'on rencontre au niveau de l'offre. La capacité de production totale installée est de 800 mégawatts en 2020, soit 40 mégawatts par million d'habitants, ce qui représente environ 2 % de la moyenne des Pays à Revenu Intermédiaire d'Afrique comme le Maroc et l'île Maurice. Compte tenu de l'insuffisance de l'offre, le taux d'accès à l'électricité est l'un des plus faibles au monde. En effet, en 2018, à peine 15% des Burkinabè avaient accès à l'énergie électrique alors que dans les PMA en moyenne et sur la même période, 41% de la population avait accès à cette ressource comme l'atteste le Graphique 13.

Graphique 13 Taux d'accès à l'électricité en 2018



Source : Banque mondiale.

**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO :
UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE**

En ce qui concerne les coûts, le Tableau 1 présente le tarif industriel du KWh pour le Burkina Faso et quelques pays de l’UEMOA. Il ressort que le coût du KWh reste très élevé pour les industriels burkinabè par rapport à ceux de leurs concurrents de la région. Le prix moyen du KWh pour l’industriel au Burkina Faso aux heures de pointe est de 118 FCFA pour la moyenne tension et 140 FCFA pour la haute tension, tandis qu’en Côte-d’Ivoire il varie dans une fourchette de 45,70 à 90 FCFA.

Par ailleurs, en termes de facilité d’accès à l’électricité mesurée par les procédures et les délais de raccordement au réseau électrique, le Burkina Faso présente des coûts de raccordement très élevés. Il faut 77 jours d’attente pour se raccorder au réseau et cela coûte un montant équivalent à 2,5 fois le revenu par tête (Banque mondiale, 2020).

**Tableau 1 Tarif industriel de l’électricité au Burkina Faso et dans pays de l’UEMOA en 2020
(KWH en FCFA)**

Pays		Basse tension	Moyenne tension	Haute tension
Burkina Faso	Heure pleine	75	54	70
	Heure de pointe	140	118	140
Côte d’Ivoire	Heure pleine	67,9 – 79,8	45,70 – 55,29	29,16 – 49,14
	Heure de pointe		–	32,59 – 90,01
	Heure creuse		39,73	27,71 – 27,72
Benin	Heure pleine	114	78	–
	Heure de pointe			–
Sénégal	Heure pleine	86,30	85,29	55,69
	Heure de pointe	103,36	136,46	80,20

Source: Auteurs, basé sur les décrets portants plan tarifaire de vente de l’électricité.

Au-delà même de la disponibilité et du coût, l’enjeu majeur pour le pays est la soutenabilité du modèle de production. En effet, le diesel est la source thermique la plus utilisée dans la chaîne de production énergétique de la Société Nationale d’Electricité (SONABEL) avec 85,8% de la quantité totale produite contre 8,9% pour l’hydroélectricité et 5,3% pour le solaire. Ces statistiques traduisent le fait que les importantes ressources énergétiques renouvelables dont dispose le pays sont pour le moment peu exploitées à cause des coûts élevés inhérents au stockage. Le gisement solaire est la ressource la plus importante eu égard à l’ensoleillement du pays qui est supérieur à 2 800 h/an, ce qui permet d’utiliser les technologies solaires photovoltaïques de manière efficace.

Pour ce qui concerne les hydrocarbures, ils constituent un enjeu majeur pour l’économie burkinabè. Les fluctuations de leur prix jouent un rôle important dans la structure des coûts des entreprises puisque leur coût détermine celui des transports et de l’électricité. L’enclavement du pays et les taxes expliquent en partie le niveau relativement élevé des prix des hydrocarbures. Toutefois, les écarts de prix par rapport aux autres pays membres de l’UEMOA ne sont pas significativement importants. Mieux, au cours des deux dernières années, les prix sont moins élevés au Burkina Faso qu’au Sénégal et au Mali.

Au total, l’insuffisance de l’énergie constitue un facteur bloquant le développement des capacités de production au Burkina Faso. En matière d’énergie électrique, la priorité de la politique publique consiste à s’orienter vers l’énergie solaire dans l’ambition d’accroître la quantité offerte et diminuer les coûts. Pour faciliter le développement du secteur, le gouvernement a entrepris ces dernières années de libéraliser les sous-segments production et distribution tout en gardant celui du transport

3. ANALYSE DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

dans le giron de l'Etat. Ainsi, le modèle du type Producteur Indépendant d'Electricité est encouragé dans le sous-segment de la production⁵ tandis que dans celui de la distribution au consommateur c'est la SONABEL qui détient le monopole au niveau des centres urbains alors qu'au niveau des communes rurales, ce sont les coopératives d'électricité (COOPEL) qui en assurent la distribution.

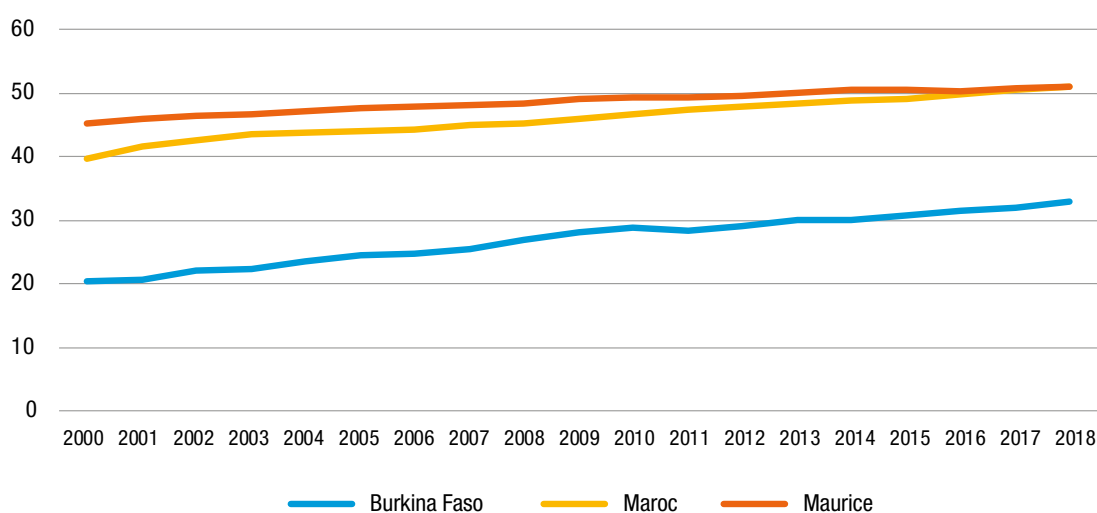
En matière de gestion du secteur, l'enjeu majeur est d'en accroître l'efficacité par les deux sociétés d'Etat (la SONABEL et la SONABHY). En effet, les insuffisances relevées dans la gestion du secteur impliquent des coûts de fonctionnement élevés non seulement pour chaque entreprise mais également pour l'Etat. Cela limite les capacités d'investissement dans le secteur.

Le volet capital humain

Par définition, le capital humain englobe l'éducation, les compétences et les conditions sanitaires de la population, ainsi que l'intégration globale de la recherche et du développement au sein de la société à travers le nombre de chercheurs et les dépenses consacrées aux activités de recherche. La dimension de genre est reflétée par le taux de fécondité qui, en augmentant, réduit le score du capital humain.

De façon générale, on observe une tendance à la hausse du niveau du capital humain du Burkina Faso. Toutefois, cette évolution positive n'a pas été suffisante pour rattraper le niveau de développement du capital humain du Maroc et de Maurice. En effet, la valeur de l'indice du capital atteint 51 sur 100 dans ces pays de référence alors qu'il atteint à peine 33 sur 100 au Burkina Faso (Graphique 14).

Graphique 14 Evolution du score du capital humain de l'indice des capacités productives



Source : UNCTADStat.

En décomposant l'indice de développement du capital humain, il ressort sur le plan de la démographie une forte jeunesse de la population en forte croissance : selon les données estimées, plus de 60% des Burkinabè ont moins de 35 ans en 2019. Mieux, il ressort que l'âge moyen de la population a diminué au fil du temps, ce qui signifie que la population devient de plus en plus jeune⁶.

⁵ Le nouveau code des impôts tient désormais compte des investissements dans le secteur de l'énergie renouvelable et en matière de projets favorisant l'adoption de modes de production et de consommation propres.

⁶ De 23,1 ans en 1975, l'âge passera à 21,4 ans en 2025 selon l'INSD.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO : UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE

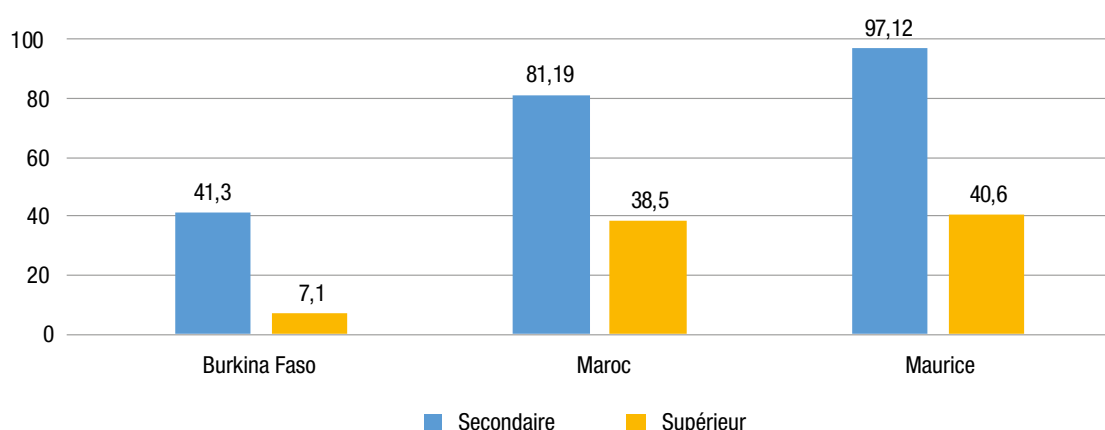
La forte croissance de la population en général et plus particulièrement de la population jeune est la résultante d'une mortalité infantile en baisse depuis les années 1960 et d'une fécondité qui reste toujours élevée. En effet, le Taux de mortalité infantile (enfant de moins de 5 ans) est passé de 192,6‰ en 1996, à 144,9‰ en 2006 puis à 76,4‰ en 2018. Quant au taux de fécondité, il a considérablement changé depuis 1960. Selon les données de la Banque Mondiale, il est passé de 6,3 enfants par femme en fin de vie féconde en 1960 pour atteindre une valeur record de 7,14 enfants au milieu des années avant de tomber à 5,19 enfants en 2018. A titre de comparaison, le taux de fécondité du Maroc est passé de 7,04 en 1960 à 2,42 en 2018.

La jeunesse de la population constitue un atout pour le pays même si cette caractéristique représente d'importants défis en termes d'investissement dans l'éducation et la santé. Ainsi, en matière de santé, si les progrès de la science ont permis de réduire les taux de mortalité dans les pays, il convient de noter que l'état de santé de la population préoccupe encore les praticiens du domaine. En effet, comparé à d'autres pays du monde, il apparaît que le taux d'occupation des lits et la proportion des hospitalisations dues à une pathologie restent élevés au Burkina Faso. Par exemple, le nombre de cas de paludisme enregistrés en 2016 atteint 9785 822 ; ce qui correspond à une incidence globale de 514 cas pour 1000 habitants, les cas grave représentant 4,3%.

Ce sont les fléaux comme le paludisme mais également les maladies cardiovasculaires qui ont pris de l'ampleur ces dernières années qui réduisent l'état sanitaire de la population dont le taux de morbidité a atteint 10% en 2014 selon l'EMC (2014).

Les capacités de formation et la qualité de l'enseignement sont des piliers cruciaux pour les économies qui comptent évoluer au-delà d'un système de production à faible productivité. En effet, dans ce contexte de globalisation, les économies doivent être dotées de main-d'œuvre qualifiée capable d'accomplir des tâches complexes. A ce sujet, le Burkina Faso fait partie des pays qui enregistrent les performances les plus faibles au monde. Dans ce pays, les taux bruts de scolarisation au secondaire et au supérieur sont de 41,3% et de 7,1% respectivement en 2019. Ces taux sont largement inférieurs à ceux relevés dans les pays de références comme le Maroc dont les deux indicateurs sont ressortis à 81,19% et 38,5% respectivement (Graphique 15).

Graphique 15 Taux brut de scolarisation au secondaire et au supérieur en 2019



Note : Pour Maurice, le taux au supérieur date de 2017.

Source : UNESCO.

3. ANALYSE DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

Au niveau de l'éducation, l'insuffisance de l'offre du système est couplée à la faible qualité de l'enseignement et de la formation, conduisant à des performances insuffisantes en termes de recherche scientifique. En effet, il ressort de la documentation relative au capital humain que le secteur privé burkinabè manque généralement d'expertise technique qualifiée et diversifiée. En général, il est impossible pour les entreprises de trouver sur le marché du travail, en quantité et qualité voulues, tous les profils techniques. Une telle situation résulte, en général, d'une certaine inadéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché. Le dispositif national de formation et d'enseignement technique et professionnel se caractérise par une offre de formation technique insuffisante qui a tendance à s'orienter davantage vers les sciences sociales notamment au détriment des formations de génie. Au niveau du post-primaire et secondaire (public et privé) par exemple, seulement 3,4% des effectifs relevaient de l'enseignement technique et professionnel en 2015. Au niveau de l'enseignement supérieur, les filières professionnalisantes ne représentent que 10% des effectifs totaux.

Au niveau de la recherche-développement, des lacunes restent également à combler. A titre illustratif, le nombre d'articles scientifiques publiés en 2018 n'était que 191 contre 7215 en moyenne dans les PMA et 421018 pour les pays de l'AEP. Aussi, au titre de la recherche appliquée, en 2016, on pouvait recenser une production totale de 751 technologies, inventions et innovations (TII) dont 14% seulement prometteuses (Zangré, 2016).

Par ailleurs, malgré l'existence d'une capacité endogène d'innovations, cette capacité n'est pas suffisamment orientée vers les attentes et besoins réels des populations. De même, il existe des défis importants à relever pour leur valorisation et adoption par les entreprises.

Enfin, au Burkina Faso, les entreprises n'entretiennent pas suffisamment de relations de partenariat technologique avec des firmes à haute technologie des pays développés. Cette situation est le corollaire même de la faible proportion des ressources consacrées à la recherche. En effet, en 2017 le montant des ressources alloué à la RD ne représentait que 0,01% du PIB. Ce ratio est largement inférieur à celui enregistré dans les pays de l'AEP qui ressortait en moyenne à 2,45% en 2015.

Le volet institutionnel

L'un des aspects importants également en matière de développement des capacités productives est la qualité des institutions et de la gouvernance de l'économie. En effet, au-delà des fortes capacités de production qui constituent le facteur central pour le développement d'un pays, il est désormais bien établi que la stabilité politique et le bon fonctionnement des institutions représentent des conditions incontournables pour garantir la croissance économique à long terme (Acemoglu and Robinson, 2012). C'est pour cela que cette dimension est prise en compte dans le CPI. Selon la CNUCED (2020), les variables concernées dans le volet « institutions » regroupent l'efficacité de la gouvernance, le contrôle de la corruption, la stabilité politique et l'absence de violence et la qualité de la régulation.

Pour ce volet, le Burkina Faso présente globalement des performances très proches de celles d'un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure comme le Maroc. Il enregistre un score moyen de 47 sur 100 sur la période 2000-2018 contre 49 pour le Maroc. Cependant, il faut noter la faible amélioration du score du Burkina Faso depuis 2000, ce score n'a pas véritablement changé depuis 20 ans. Il est passé de 49,02 en 2000 à 49,46 en 2018 (Graphique 16).

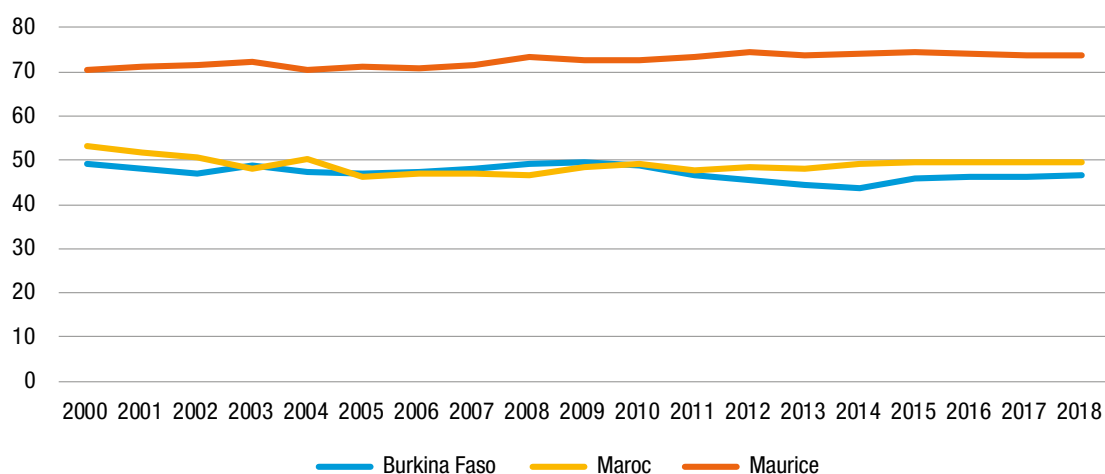
Cette tendance à la baisse du score traduit l'évolution du contexte sécuritaire du Pays. En effet, depuis 2015 le Burkina Faso, comme les autres pays du Sahel, est confronté à l'une des plus grandes tragédies de son histoire. Il s'agit de la multiplication des attaques terroristes et du grand banditisme qui ont entraîné de nombreuses pertes en vie humaine, des destructions d'édifices publics et de biens privés. Cette situation d'insécurité entrave l'essor de l'activité économique

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO : UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE

notamment dans les secteurs stratégiques comme l'agriculture, les mines, etc. Ainsi, selon le rapport 2019 de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF), 53% des chefs d'entreprise déclarent que leur chiffre d'affaires s'est réduit du fait de l'insécurité et 26% de ces chefs d'entreprise ont dû réviser à la baisse leurs investissements, tandis que 11% affirment avoir fermé partiellement leur unité de production.

Aussi, pour ce qui concerne la stabilité politique, le Burkina Faso a connu de 1991 à 2013 une certaine stabilité politique⁷. Celle-ci était toutefois fragile au regard des fréquents remaniements ministériels (chaque trois ans en moyenne), mais surtout au regard des différentes crises sociopolitiques qui ont souvent ébranlé la quiétude du pays, dont les plus importantes furent celle consécutive au drame de Sapouy en 1998 et celles liées aux revendications sociopolitiques et aux mutineries militaires (début 2011)⁸. De plus, l'insurrection populaire de 2014 suivie de la période de transition a été une source d'instabilité politique qui a éprouvé l'activité économique. Dans tous les cas, le pays n'a jamais connu de guerre civile et, en dehors des coups d'Etat mentionnés et de l'insurrection populaire d'octobre 2014, les changements de gouvernement se font de manière pacifique, sans grands mouvements au niveau des responsables dans l'administration publique.

Graphique 16 Evolution de l'indice mesurant la qualité des institutions



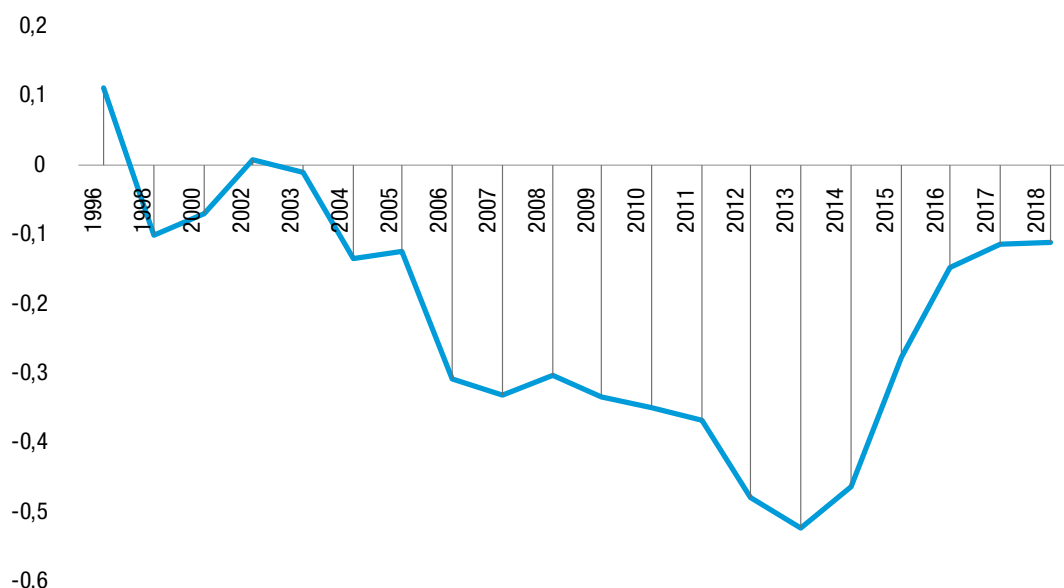
Source : UNCTADStat.

Par ailleurs, la baisse du score mesurant la qualité des institutions pourrait résulter des insuffisances qu'on peut relever au niveau de la lutte contre la corruption. En effet, la corruption est une préoccupation majeure pour le pays qui enregistre un score négatif de -0,32 sur 2,5 sur la dernière décennie (Graphique 17). De plus, la tendance à la baisse du score de 2003 à 2014 atteste que le pays était en passe de tomber dans une situation de corruption endémique. Aussi, même si les actions entreprises depuis 2014 ont permis une réduction progressive de la corruption au Burkina Faso, il n'en demeure pas moins que des efforts restent à faire pour réduire significativement ce fléau.

⁷ Depuis 1960, le pays a vécu sept coups d'Etat (3 janvier 1966, 8 février 1974, 25 novembre 1980, 7 novembre 1982, 4 août 1983, 15 octobre 1987 et celui raté du 15 septembre 2015) et aura passé 24 années de régime militaire (années en dehors d'un Etat de droit démocratique et républicain).

⁸ Les crises de début 2011 ont entraîné une vague de consultations organisées par le Chef de l'Etat avec les différentes catégories socioprofessionnelles concernées et la nomination d'un nouveau gouvernement au mois d'avril 2011.

Graphique 17 Evolution de l'indice de perception de la corruption du Burkina Faso



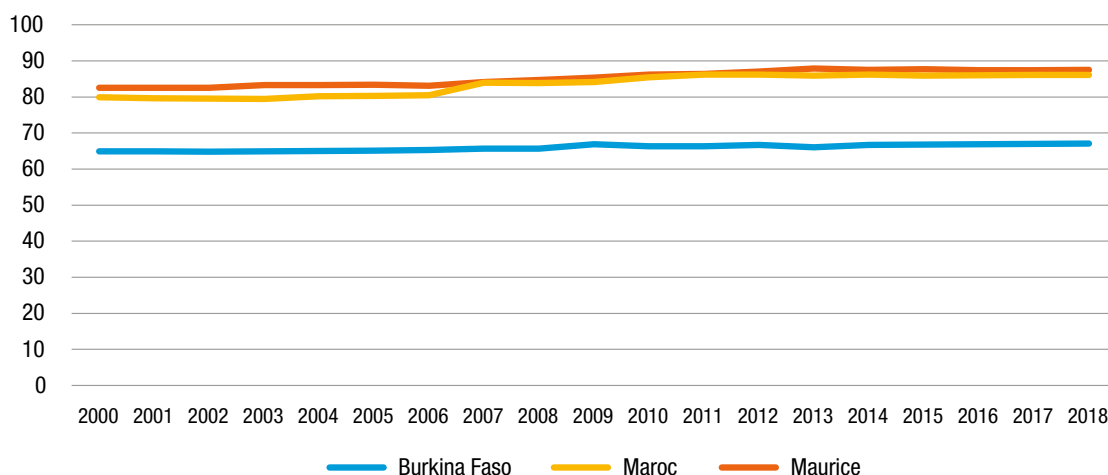
Source : Les indicateurs mondiaux de la gouvernance de la Banque mondiale.

Le volet secteur privé

Selon la CNUCED (2021), le volet secteur privé concerne la facilité du commerce transfrontalier (temps et les coûts monétaires pour exporter et importer), le soutien aux entreprises en termes de financement, la rapidité d'exécution des contrats et le temps nécessaire pour démarrer une entreprise.

Pour ce qui concerne ce volet, le Burkina Faso enregistre un score qui est largement au-dessus de la moyenne de 50 sur 100 au cours de toute la période d'analyse. En effet, de 2000 à 2018 le score moyen du pays est ressorti 66 points sur 100. Toutefois, par rapport aux pays de référence, le graphique ci-dessous montre que le Burkina Faso est en retard car, sur la même période, le score moyen du Maroc est de 83 tandis que celui de Maurice atteint 85 (Graphique 18).

Graphique 18 Performances dans le domaine du secteur privé

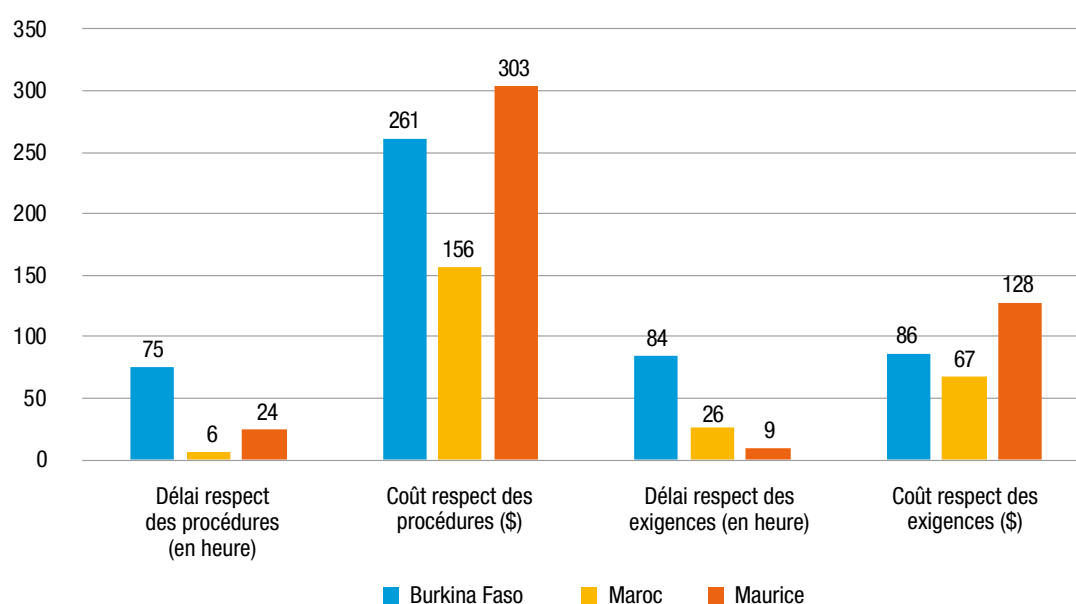


Source : UNCTADStat.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO : UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE

Ces écarts s'expliquent en particulier par les insuffisances que le Burkina Faso enregistre au niveau du commerce transfrontalier où le score réalisé est de 66,6 sur 100 contre 81 et 85 sur 100 pour Maurice et le Maroc respectivement. En effet, dans les opérations d'exportations, les délais liés au respect des procédures et des exigences administratives sont plus longs au Burkina Faso qu'au Maroc ou à Maurice. Néanmoins, en matière de coûts liés à ces opérations, ils sont plus faibles que ceux enregistrés par Maurice (Graphique 19). Ces observations sont valables dans le cas des opérations d'importations de bien et de services.

Graphique 19 Performances en matière du commerce transfrontalier



Source : Banque mondiale (2020).

Pour rattraper ce retard, le ministère devra accélérer la mise en œuvre de l'Accord de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur la Facilitation des Echanges (AFE) qu'il a ratifié en septembre 2018. Ce programme vise à améliorer l'efficacité du commerce dans le monde et à encourager la croissance économique en réduisant les formalités aux frontières, en améliorant la transparence et en tirant parti des nouvelles technologies.

Par ailleurs en matière de logistique, les performances du Burkina Faso, mesurée par l'indice de la performance logistique de la Banque mondiale en 2018 sont légèrement au-dessus de celles réalisées par le Maroc. Au niveau de la sous-région, le pays se classe au troisième rang au sein de la CEDEAO avec un score de 2,62 sur 5 derrière la Côte-d'Ivoire (3,08) et le Benin (2,75). En termes de progrès à réaliser dans le futur, le pays devra consacrer davantage d'effort pour améliorer : (i) l'accomplissement des formalités douanières, (ii) le transport multimodal des marchandises et (iii) le processus de suivi et de localisation des marchandises transportées.

Le volet capital naturel

Les ressources naturelles englobent les terres agricoles, l'eau, les forêts et les ressources énergétiques, entre autres. Le volet capital naturel estime alors la disponibilité des ressources extractives et agricoles, notamment les rentes générées par l'extraction de la ressource naturelle, moins le coût de son extraction. Ce volet permet de saisir la dépendance aux produits de base. De ce fait, un score élevé traduirait une forte dépendance de l'économie aux ressources naturelles en matière de création de la richesse.

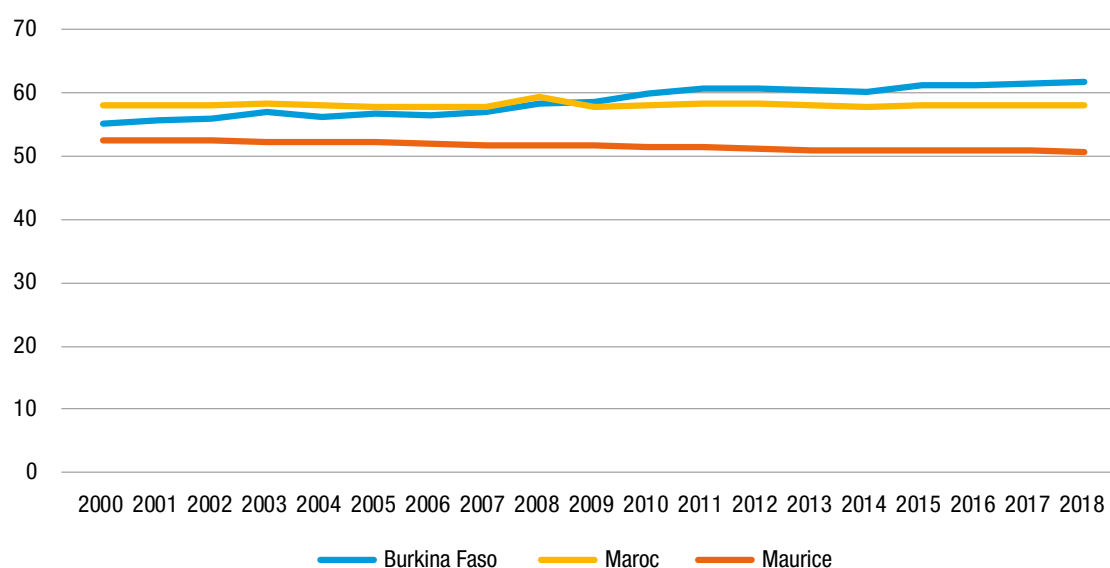
3. ANALYSE DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

Les ressources naturelles du Burkina Faso sont constituées principalement des terres, des ressources en eau, des gisements miniers, etc. En matière de terres, sur une superficie totale de 274 000 km², le potentiel des terres cultivables est évalué à 9 000 000 ha dont seulement 1/3 (soit 3 500 000 ha) est exploité annuellement. De plus, les régions situées à l'Est et au Sud bénéficient de conditions agro-climatiques particulièrement favorables qui rendent possible une réelle diversification des productions agro-pastorales. Le potentiel des terres irrigables est estimé à environ 233.500 ha dont 26 758 ha aménagés, (soit 11,5%) mis en valeur en 2000, avec 19 558 ha en maîtrise totale d'eau et 7 200 ha en maîtrise partielle. On note que la quasi-totalité des terres irrigables (93,4%) se situent dans les régions de l'Ouest (Hauts - Bassins et Cascades), de la Boucle du Mouhoun, du Sud-Ouest, du Centre - Est et du Centre.

Pour ce qui est des ressources minières, on admet que le Burkina Faso possède un potentiel minier assez riche et varié, encore mal connu et par conséquent inexploité. En effet, le pays dispose de plus 70 000 km² de superficie de formation volcano-sédimentaire qui est riche en ressources minérales. Les principales ressources sont l'or, le cuivre, le zinc, le manganèse, le phosphate et les calcaires. Des indices de Diamant, bauxite, nickel, et vanadium ont été également répertoriés.

Cette dotation en ressources naturelles fait que le Burkina Faso enregistre un score moyen de 58,7 sur 100 sur l'ensemble de la période, score supérieur à celui du Maroc (58,1 sur 100) et de Maurice (51,6). Mieux le score du Burkina s'est légèrement amélioré dans le temps tandis que ceux des deux autres pays sont restés presque constants. Le score moyen du Burkina Faso est passé de 57 sur la période 2000-2010 à 61 sur 100 en moyenne sur la période 2011-2018 (Graphique 20). Cette évolution du score traduit la dépendance croissante du pays aux ressources naturelles en matière de création de la valeur. En particulier, c'est le secteur minier qui contribue fortement à la formation de la valeur ajoutée depuis 2009. Le pays est considéré comme le quatrième producteur d'or en Afrique, derrière l'Afrique du Sud, le Ghana et le Mali. Et les réserves des mines en activités sont estimées à environ 260 tonnes, soit une dizaine d'années d'exploitations avec le rythme actuel de production de 50 tonnes environ par an. Aussi, les découvertes successives de gisements donnent à penser que les réserves non exploitées sont beaucoup plus importantes, le pays aurait ainsi le plus grand nombre de gisements reconnus non encore exploités en Afrique de l'Ouest (Rapport FMI n° 14/2030 (2014).

Graphique 20 Performances dans le domaine des ressources naturelles



Source : UNCTADStat.

4. CONTRAINTES MAJEURES AU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

Cette section examine d'autres facteurs structurels qui freinent le développement des capacités productives au Burkina Faso. Il s'agit notamment de certaines incohérences entre politique commerciale et industrielle, la politique d'inclusion sociale, etc. L'analyse du SWOT (*Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats*) permet de mieux cerner ces facteurs.

4.1 Des capacités de pilotage de l'économie

Comme la plupart des PMA, le Burkina Faso présente des insuffisances liées aux capacités des organes de l'Etat à atteindre les objectifs fixés. En effet, même si la plupart des projets et programmes de développement sont conduits à termes, il reste que les résultats sont le plus souvent moins reluisants. Les grandes politiques de développement comme la politique des pôles de croissance et de compétitivité, la politique d'organisation des acteurs et des activités de production en filière, la politique industrielle, les politiques de décentralisation et de développement local, la création de zones économiques spéciales, la réforme du système d'éducation et de formation, la réforme des finances publiques (aller vers une gestion axée sur les résultats), la libéralisation de tous les secteurs de productions, la promotion du commerce extérieur, etc. sont autant de défis qui restent à relever en matière de pilotage de l'économie.

Aussi, il manque très souvent une synergie d'actions entre ces politiques d'une part, entre les acteurs chargés de leur mise en œuvre, d'autre part ; ce qui est à l'origine des incohérences. Ce sont ces insuffisances qui ont conduit le gouvernement à entreprendre des actions pour relever ces défis. En effet, depuis 2017, des efforts sont fournis pour améliorer la formulation et la cohérence des politiques et stratégies à travers le guide méthodologique de l'élaboration de politique sectorielle.

4.2 De la cohérence des politiques industrielles et commerciales

Au Burkina Faso, la stratégie nationale d'industrialisation (SNI) est le référentiel en matière de politique d'industrialisation du pays. Ce document présente en quatre axes cohérents la stratégie du pays pour développer le secteur industriel sur la période 2019-2023. Cette stratégie est accompagnée de celle de la promotion des exportations pour la période 2019-2023. De ce fait, les pouvoirs publics sont conscients de la nécessité d'arrimer les deux politiques pour réussir la transformation structurelle de l'économie. Ce document présenté en cinq axes cohérents est une déclinaison des orientations et objectifs de la Politique Sectorielle de Transformations Industrielles et Artisanales (PS-TIA). Il se veut un cadre de référence à moyen terme des ambitions d'évolution d'une partie du secteur de planification, en l'occurrence « l'industrie ».

Cependant, quelques insuffisances peuvent être relevées. Par exemple, la SNI ne mentionne nulle part la conquête du marché national à fortiori le marché régional et international. Comment une telle politique peut-elle réussir dans ce monde de plus en plus concurrentiel ?

4. CONTRAINTES MAJEURES AU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

Par ailleurs, l'identification et la promotion des filières porteuses se heurtent à des difficultés liées aux « querelles » entre l'Etat et les interprofessions. Ces dernières ne disposent pas suffisamment d'expertise, de moyens et de leadership pour assurer l'organisation des acteurs. Ces insuffisances des faitières couplées au désengagement progressif de l'Etat ont accentué le cloisonnement des maillons de ces différentes filières.

En outre, concernant la promotion des filières porteuses, il n'y a pas une forte synergie au niveau des chaînons. En effet, les liens entre la production qui relève des ministères en charge du secteur primaire, d'une part, et la transformation et la distribution, d'autre part, qui relève du département en charge de l'industrie et du commerce ne sont pas bien tenus. C'est pourquoi, les dynamiques intersectorielles sont faibles.

Au niveau des départements ministériels et autres structures publiques, les missions ne sont souvent pas complémentaires. Il n'y a pas par exemple une parfaite symbiose entre la direction générale du développement industriel et la direction générale du commerce d'une part, et les services de la douane qui sont chargés d'assainir le marché intérieur, d'autre part. Ainsi, au Burkina Faso, la douane, au lieu d'être un instrument de politique commerciale se présente plutôt comme une régie de recettes dont les montants mobilisés dépendent naturellement de l'importance des importations.

Au total, la cohérence des politiques, leur suivi-évaluation, la synergie d'action entre les départements ministériels en charge de la mise en œuvre de ces politiques, la capacité de mobilisation et d'absorption des ressources sont à améliorer au Burkina Faso pour que les objectifs prévus en matière de développement soient réalisés de façon efficiente.

4.3 De la qualité des politiques d'inclusion sociale

La réussite de la transformation structurelle nécessite une bonne capacité des pouvoirs publics à concilier le social et l'économique dans le sens d'assurer la cohésion sociale. Aussi, la prise en compte du genre, la préservation de l'environnement et la protection sociale sont des variables importantes en matière de développement des capacités productives. En la matière, le Burkina Faso enregistre un score de 3,6 sur 6 sur la dernière décennie. Ce score est supérieur à la moyenne des PMA (3,15) et à celle de l'ASS (3,20). Toutefois, ce score ne s'est pas amélioré de façon significative depuis 2005. Ainsi, même si les textes sur la promotion du genre sont clairement définis, il reste que dans la pratique de nombreux obstacles persistent en ce qui concerne la valorisation de l'activité économique de la femme et des jeunes. A titre illustratif, la parité homme/femme concernant l'accès aux ressources productives (terre, savoir, financement, etc.) n'est pas observée au Burkina Faso comme l'attestent plusieurs études en la matière.

4.4 Analyse SWOT des capacités productives du Burkina Faso

L'analyse détaillée ci-dessus des différents volets du développement des capacités productives permet d'identifier les « forces » et les « faiblesses » du Burkina Faso en matière de développement des capacités productives. Il expose également les opportunités mais aussi les menaces qui peuvent entraver le processus.

En matière des « forces », il convient de souligner, entre autres, la volonté politique affirmée au Sommet de l'Etat ; l'existence d'un référentiel global de développement donnant une orientation claire sur le modèle de développement et sur les rôles des différents acteurs du développement ; l'existence de politiques/stratégies sectorielles concernant toutes les composantes de l'indice des capacités productives (industrie, commerce, énergie, TIC, infrastructure de transport, éducation et formation, promotion du

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO : UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE

secteur privé, etc.). A cela, s'ajoutent l'existence d'un cadre institutionnel assez étoffé pour la promotion du secteur privé (Ministère, CCI-BF, guichets de facilitation des affaires ; l'existence d'un cadre juridique assez cohérent de promotion du secteur (code des impôts, code des investissements, code minier, Loi d'orientation de promotion des PME/PMI, etc.) ; l'existence d'un cadre macroéconomique stable et la plus ou moins stabilité politique.

En matière de « faiblesses », plus nombreuses, on retient entre autres, le faible développement des TIC ; la faible disponibilité de l'énergie ; la faible disponibilité des infrastructures de transport ; des coûts élevés des facteurs de production (énergie, TIC, transports, main-d'œuvre, financement, etc.) ; un système d'enseignement et de formation insuffisamment orienté vers les besoins de l'économie ; une activité de recherche trop tournée vers la recherche fondamentale au détriment de la RD, un système d'innovation et de progrès technique peu dynamique ; des contraintes de financement très prononcées pour les entreprises évoluant dans l'agriculture et l'industrie. Il convient d'ajouter, des financements essentiellement de court terme et orientés vers les activités peu productives (opérations import-export, commerce général) ; des délais et coûts élevés au niveau des opérations du commerce transfrontalier ; un faible taux de transformation des produits agricoles ; la tendance à la dégradation de la compétitivité des manufactures ; la faible diversification des exportations ; des exportations essentiellement orientées sur des produits de base ; le cloisonnement des maillons (production, transformation, distribution et consommation) des différentes filières ; la faible organisation des acteurs en réseau (clusters, pôle de croissance, zone économique spéciale) le faible développement des relations entre les grandes entreprises et les PMI/PMI ; les capacités de pilotage de l'économie insuffisantes et l'effritement de la cohésion sociale.

En matière d'opportunités, on note, entre autres, l'engagement des PTF dans les politiques de développement des secteurs de soutien à la production, l'existence d'unions douanières UEMOA et CEDEAO ; l'élargissement du marché avec l'accord ZLECAF , la jeunesse de la population, l'existence d'un fort potentiel en matière de diversification verticale des exportations ; un environnement international propice au transfert de technologie ; l'existence de programmes régionaux et continentaux visant la transformation structurelle des économies en développement.

En matière de menaces, la recrudescence des attaques terroristes et du grand banditisme ; la crise sanitaire liée au Covid-19 et ses conséquences ; la remontée des cours du pétrole après le choc sanitaire et les aléas climatiques.

5. IMPACT DU COVID-19 SUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

La pandémie liée au coronavirus que le monde vit, constitue ce qu'on appelle un choc dont l'impulsion, c'est-à-dire l'origine, est purement exogène à l'instar d'une catastrophe naturelle qui frappe une économie. En termes de propagation, ce choc produit très certainement des effets négatifs sur les économies. En plus de l'effet direct du virus qui augmente la morbidité de la population et réduit donc la productivité, ce choc engendre des effets négatifs sur l'offre et la demande globales, effets induits par des mesures prises dans tous les pays pour endiguer la pandémie. En effet, comme partout ailleurs, les mesures prises au Burkina Faso ci-dessous ont conduit au confinement partiel des populations, à la fermeture des unités de productions (marchés, débits de boisson, écoles, épiceries, unité de production des services de transports urbain et interurbain, etc.), à la suspension des activités culturelles et touristiques, etc. Elles ont certainement un impact négatif sur l'activité économique.

Les premiers cas de la maladie ont été constatés le 09 mars 2020. L'augmentation de nombre des personnes infectées les jours qui ont suivi a contraint le gouvernement à prendre des mesures d'ordre sanitaire afin d'endiguer la propagation de cette pandémie. Ces mesures ont pour objectif d'aboutir à une rupture de la chaîne de contamination communautaire. Ces mesures étaient essentiellement : la fermeture des établissements scolaires et universitaires ; l'interdiction de tout regroupement de plus de 50 personnes ; l'instauration d'un couvre-feu de 19h00 à 5h00 du matin, sur toute l'étendue du territoire, pour compter du 21 mars 2020 à l'exception des personnels sous astreintes ; la fermeture des aéroports de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso aux vols commerciaux, pour une durée de deux semaines, renouvelable, à compter du 21 mars 2020 à minuit, excepté pour les vols intérieurs et militaires et le fret ; la fermeture des frontières terrestres et ferroviaires, pour une durée de deux semaines, renouvelable, à compter du 21 mars 2020 à minuit, à l'exception du fret ; les mesures de restrictions concernant les débits de boissons, les salles de cinéma, de jeux et de spectacles, les marchés, les restaurants, etc. ; l'arrêt du transport en commun et la mise en quarantaines des villes touchées par la maladie.

Ces mesures ont permis de freiner la propagation du virus et d'endiguer jusqu'à présent la maladie au Burkina Faso. En effet, du 09 mars 2020 date à laquelle le premier cas a été confirmé, au 11 juillet 2021, c'est un cumul de 13 520 cas qui ont été confirmés dont 168 ont perdu la vie ; ce qui fait un taux de létalité de 1,2% contre 2,07% pour l'ensemble du monde.

Cependant, ces mesures privatives de liberté ont eu un impact destructeur sur l'économie, impact qui a limité le développement des capacités productives du pays. C'est pour limiter ces impacts que le gouvernement a entrepris des actions d'atténuations. En effet, dès juin 2020, une loi des finances rectificative qui prend en compte les mesures d'urgence et de relance de l'activité économique a été initiée (Encadré 1). L'ensemble de ces mesures a nécessité la mobilisation de près de 394 milliards de FCFA, représentant 4,45% du PIB. Ce montant intègre le plan global de riposte sanitaire qui se chiffre à environ 178 milliards FCFA.

Aussi, la loi des finances rectificatives a introduit un changement notable dans la composition des dépenses ; les dépenses courantes ont augmenté de 17 % en grande partie grâce à l'augmentation de 11 % des « transferts courants » pour financer l'assistance sociale aux populations touchées par la pandémie. La masse salariale a été maintenue au niveau prévu dans le budget initialement approuvé, tandis que le budget d'investissement financé par le gouvernement a été réduit de près de 8 %.

Encadré 1. Les mesures d'atténuation de l'impact économique du Covid-19

I. Au titre des mesures fiscales et de l'accès au financement pour les mois d'avril à juin 2020 :

- 1) La remise automatique des pénalités et amendes exigibles ;
- 2) La suspension des opérations de contrôle sur place à l'exception de cas avérés de fraudes ;
- 3) L'exemption de la contribution des micro-entreprises du secteur informel ;
- 4) L'exonération de la TVA sur la vente des produits utilisés dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 ;
- 5) L'exonération des taxes et droits de douane sur les produits pharmaceutiques, les consommables médicaux et équipements entrant dans le cadre de la lutte contre le coronavirus ;
- 6) Le report de la date limite de paiement de la taxe sur les véhicules à fin juin 2020 ;
- 7) La délivrance des attestations de situation fiscale aux entreprises non en règle de leurs obligations fiscales jusqu'au 30 juin 2020 ;
- 8) La suspension de la Taxe patronale d'apprentissage (TPA) sur les salaires au profit des entreprises du secteur du transport des personnes et de l'Hôtellerie ;
- 9) La suspension des poursuites en matière de recouvrement des créances fiscales et de la perception du minimum forfaitaire pour les Établissements relevant du secteur du Transport des personnes, de l'Hôtellerie, de la Restauration et du Tourisme ;
- 10) La réduction de 25% de la patente au profit des Entreprises du secteur du Transport des personnes, de l'Hôtellerie et du Tourisme. Les entreprises ayant déjà payé la patente pourront opter pour une compensation avec les autres impôts locaux ;
- 11) L'application d'un taux réduit de TVA de 10% au secteur de l'Hôtellerie et de la Restauration ;
- 12) La suppression des charges et taxes imposables à l'organisation des activités culturelles ;
- 13) L'annulation des pénalités de retard dans l'exécution des marchés publics au niveau de l'Etat central et des collectivités territoriales ;
- 14) Les remises d'impôts directs dans le cadre d'un examen individualisé des demandes et ce, pour les cas extrêmes.

II. Au titre de l'accompagnement des entreprises par le système bancaire et financier :

- 1) Le report d'échéances pour les entreprises qui en font la demande ;
- 2) La répercussion de la baisse du coût de ressources de la BCEAO sur les taux d'intérêt de crédits à la clientèle, dans le cadre des réaménagements de crédits aux entreprises résidentes.

III. Au titre des mesures sociales d'accompagnement, pour les mois d'avril à Juin 2020 :

- 1) La prise en charge des factures d'eau de la tranche sociale, et la gratuité de la consommation au niveau des bornes fontaines ;
- 2) La prise en charge des factures d'électricité pour les couches sociales utilisant des branchements de 3 ampères monophasés ;
- 3) Le rabattement des factures d'électricité de 50% pour les couches sociales utilisant des branchements de 5 et 10 ampères monophasés ;
- 4) L'annulation des pénalités sur les factures de la SONABEL et de l'ONEA ;
- 5) La réduction de 50% du coût des kits solaires dans le cadre du projet Solar Home System pour les ménages vulnérables ;

- 6) La réactivation des boutiques témoins de la SONAGESS ;
- 7) La sécurisation des stocks de produits de grande consommation, en concertation avec les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et le contrôle économique renforcé des prix sur le territoire national.

IV. Au titre des marchés et Yaars fermés, pour la période d'avril à juin 2020 :

- 1) La suspension des loyers ;
- 2) La suspension des droits de place ;
- 3) La prise en charge des factures d'eau et d'électricité ;
- 4) La prise en charge des frais de gardiennage ;
- 5) Le don de vivres aux personnes vulnérables des marchés et Yaars fermés à travers leurs faitières ;
- 6) La gratuité du stationnement pour les taxis.

V. Au titre des médias et des entreprises du secteur de la publicité :

- 1) L'utilisation de la subvention de l'Etat à la presse privée au titre de l'année 2020 et des crédits disponibles au titre du Fonds d'appui à la presse privée pour accompagner le secteur ;
- 2) La réduction de 50% au titre de l'année 2020, du paiement de la redevance TNT pour les télévisions et des redevances ARCEP pour les organes de presse de radiodiffusion.

VI. Au titre des mesures de soutien à la relance de l'économie :

- 1) La mise en place d'un fonds de relance économique des entreprises en difficultés d'un montant de 100 milliards FCFA ;
- 2) L'acquisition d'intrants agricoles et d'aliments pour bétail pour le soutien à la production vivrière et pastorale, d'un montant de 30 milliards FCFA ;
- 3) L'instauration d'un fonds de solidarité au profit des acteurs du secteur informel, en particulier pour les femmes, pour la relance des activités de commerce des légumes et fruits, d'un montant de 5 milliards FCFA ;
- 4) Le financement de la recherche sur les maladies infectieuses et la production de médicaments pour un montant de 15 milliards FCFA ;
- 5) La poursuite du règlement de la dette intérieure.

Source : Message à la nation du Président du Faso sur la pandémie du Covid-19 ; Ouagadougou, le 02 avril 2020.

Au titre des impacts sur l'activité, comme la plupart des pays de l'ASS, la jeunesse de la population, la forte proportion de la population rurale et donc faiblement agglomérée, l'immunisation naturelle due à certaines pathologies, l'expérience acquise par le gouvernement dans la gestion des épidémies comme celle de la méningite, sont autant de facteurs ayant contribué à réduire la portée de la pandémie au Burkina Faso.

Cependant, la forte informalité de l'économie, surtout en milieu urbain, a contribué à accentuer les impacts de la pandémie. Ainsi, en termes de production, les mesures engagées ont touché les secteurs urbains qui concentrent la plus grande partie des actifs occupés : le secteur urbain des services représente 53,9% de PIB réel burkinabè. Selon l'évaluation de la commission de l'UEMOA, le secteur des services est celui qui subit le plus les effets de la crise. Cela est dû à l'arrêt quasi-totale des activités de tourisme (100%), d'hôtellerie (95%), de restauration (95%), d'agence de voyage (95%).

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO : UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE

Dans le secteur primaire, les difficultés d'écoulement de certaines productions constituent les effets les plus immédiats. En effet, les mesures restrictives ont réduit les déplacements de commerçants entre le Burkina Faso et les pays partenaires. Les difficultés d'écoulement des produits maraichers par exemple (oignon, tomate, haricot vert, etc.) ont découragé certains producteurs, les incitant à abandonner leurs activités. Ce qui a réduit autant les capacités productives du pays. Ces problèmes d'écoulement liés à la pandémie et l'absence de magasins de stockage engendrent des méventes qui ont réduit drastiquement le prix des produits de base.

A titre illustratif, il est ressorti qu'en avril-mai 2020, le sac de 140Kg d'oignon se négociait entre 12500 et 15000 CFA au lieu de 80.000FCFA les années antérieures. La durée du trajet a engendré le pourrissement de la production et des pertes sèches.

Au niveau de l'industrie, les effets les plus visibles concernent la rupture/perturbation des circuits d'approvisionnement en matières premières, la diminution des volumes importés des matières premières du fait du confinement des populations des principaux pays fournisseurs, la mise en hibernation de certains marchés publics du fait de la situation de crise, etc.

Par ailleurs, la forte dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur en matière de biens et services de première nécessité (biens alimentaires, produits et équipements médicaux, biens d'investissement, etc.) ont contribué à accentuer les impacts du Covid-19 sur les capacités productives du pays. Ainsi, l'économie burkinabè a été fortement impactée à cause de la dépression vécue par ses principaux pays clients du Nord.

En outre, l'annulation des projets d'investissement qui étaient prévus a un impact négatif avéré sur l'accumulation du capital. Ainsi, l'enquête de l'UEMOA indique que la situation d'incertitudes créée par la pandémie n'encouragerait pas les entreprises évoluant dans les secteurs les plus touchés à poursuivre certains projets. Par exemple, 70% des acteurs du tourisme ont préféré annuler purement et simplement leurs projets d'investissement en 2020. Le repli des investissements est également observé au niveau des acteurs du commerce extérieur car près de 60% d'entre eux ont préféré reporter leur décision d'investissement. Cette proportion atteint 63% dans l'industrie.

Aussi, pour résoudre les problèmes sanitaires et prendre en charge les couches les plus exposées, le gouvernement a procédé à une redéfinition des priorités en défaveur d'autres secteurs qui contribueraient beaucoup plus au développement des capacités productives du pays. De même, la dégradation des finances publiques occasionnée par la pandémie a réduit les capacités du gouvernement à dégager des ressources conséquentes pour financer ses actions structurantes de développement. Ainsi, le déficit budgétaire est passé de 3,5% en 2019 à 5,4% en 2020.

Enfin, sur le plan du capital humain, la fermeture des établissements scolaires et universitaires a contribué à raccourcir la durée des enseignements et de la formation au niveau national. De ce fait, selon le nouveau rapport de la Banque mondiale qui fait une mise à jour de l'indice du capital dans ce contexte de Covid-19, la pandémie pourrait annuler les progrès obtenus sur le front du capital humain au cours des dix dernières années surtout dans les pays les plus pauvres.

Dans l'ensemble, il revient de noter que le choc sanitaire a engendré une réduction du taux de croissance économique du pays. En effet, pour une prévision de 6%, le taux de croissance réalisé est ressorti à 2,5% en 2020 (Tableau 2). Avec, un taux de croissance démographique de 3,1%, on déduit que le revenu par tête a régressé au Burkina Faso pour la première fois après trois décennies de croissance régulière. Théoriquement donc, pour une fois depuis 30 ans la pauvreté monétaire a augmenté au Burkina Faso.

5. IMPACT DU COVID-19 SUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

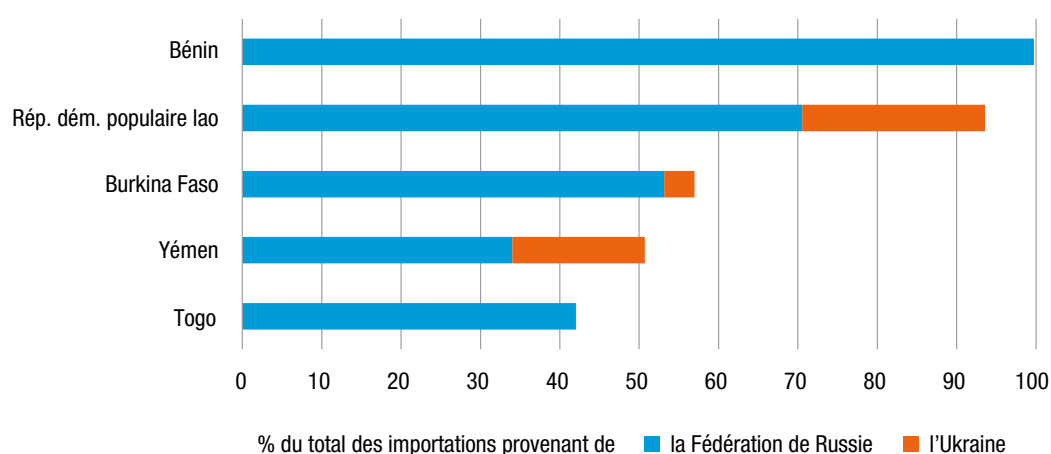
Tableau 2 Perspectives de croissance au Burkina Faso

	Estimation (INSD)	Scénario tendanciel projeté		Scénario impact Covid-19 projeté	
	2019	2020	2021	2020	2021
Taux de croissance du PIB réel	5,7	6,3	6,6	2,5	6,1
Secteur primaire	2,9	5,1	4,7	1,9	3,8
Secteur secondaire	0,3	6,7	7,1	1,7	9,8
Secteur tertiaire	9,7	6,2	7,2	2,4	5,7

Source : DGEP (2020).

Les prévisions de taux de croissance intégrant l'impact de la pandémie se sont révélées assez précises. Selon les données de la Banque mondiale, l'économie burkinabé a progressé de 1,9% en 2020 et de 6,9% en 2021. Malgré la croissance élevée de 2021, de nouveaux chocs externes s'ajoutent à la crise de Covid-19 et affectent défavorablement l'économie et la sécurité alimentaire. Il s'agit de la hausse des prix du pétrole et des biens alimentaires exacerbée par le conflit entre la Russie et l'Ukraine (Global Crisis Response Group, 2022), les incertitudes croissantes sur les marchés financiers et les disruptions de chaîne d'approvisionnement. Le Burkina Faso, comme les autres PMA, est directement touché. Le pays dépend fortement des importations de nourriture et de carburants, qui représentent un tiers du total des importations de biens au Burkina Faso selon la CNUCED. En ce qui concerne des céréales la dépendance est encore plus forte. La majorité du blé importé par le Burkina Faso (53%) provient de la Russie, tandis que l'Ukraine en a fourni en moyenne 4% entre 2018 et 2020. Pour une comparaison, le Togo importe 42% de son blé depuis la Russie, la République démocratique populaire lao 71% et le Bénin 100% (Graphique 21).

Graphique 21 La part des importations de blé de Burkina Faso et autres pays les moins avancés provenant de la Fédération de Russie et de l'Ukraine (moyen 2018-2020)



Source : UNCTADStat.

Dans cette perspective, la section suivante analyse les capacités productives selon la méthodologie développée par la CNUCED. En effet, le renforcement des capacités productives est l'un des objectifs du Gouvernement Burkinabè. En dépit de certains problèmes structurels et des chocs exogènes liés à la pandémie sanitaire, des attaques terroristes et les conséquences du conflit entre la Russie et l'Ukraine, le Gouvernement doit augmenter l'effort pour améliorer les capacités de productions afin de promouvoir le développement et donc réduction de la pauvreté et des inégalités.

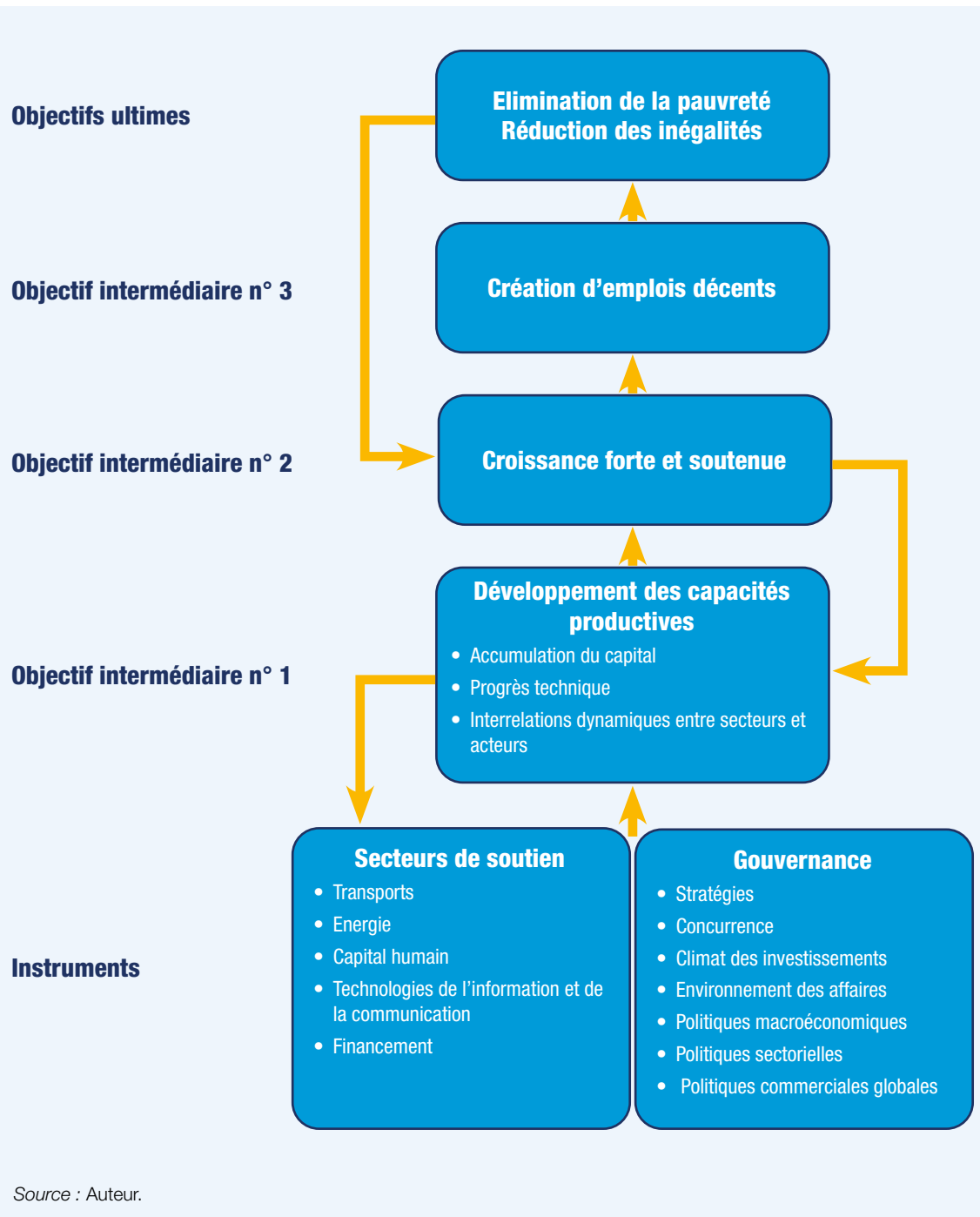
6. PLAN D' ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

L'analyse diagnostique du développement des capacités productives présentée ci-dessus interpelle sur la nécessité de redéfinir les orientations et les instruments de politique économique en vue d'assurer une croissance économique inclusive permettant de réduire de façon durable la pauvreté et les inégalités de revenu au Burkina Faso. La présente section s'attèle à formuler des recommandations pour développer les capacités productives de l'économie burkinabè.

Comme rappelé ci-dessus, la nouvelle stratégie est fondée sur l'approche de la CNUCED qui est une approche holistique et opérationnelle permettant le développement des capacités productives nationales. Ainsi, nous partons du principe que le développement des capacités productives doit s'inscrire dans une approche globale qui définit les instruments de politique économique, les cibles intermédiaires et les objectifs finaux de développement. Dans cette logique, le développement des capacités productives (l'accumulation du capital et du progrès technique ainsi que l'existence d'interrelations dynamiques entre les secteurs) est un objectif intermédiaire qui doit être réalisé en agissant prioritairement sur les instruments, - les leviers - qui le déterminent.

Le Schéma 2 décrit la logique de la stratégie de développement des capacités productives. Il montre que le développement des capacités est un outil ou une politique qui doit favoriser la transformation structurelle de l'économie, condition nécessaire à une croissance forte et inclusive dans les PMA. En retour, des revenus élevés contribueront à alimenter la demande qui vient stimuler la croissance. De plus, grâce à une croissance forte, l'État dispose d'une base de recettes importante qu'il peut utiliser pour financer les secteurs de soutien à la production et l'organisation du système de production ainsi créant un cercle vertueux de croissance durable et inclusive.

Schéma 2 Logique de la politique de développement des capacités productives



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO : UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE

Prenant appui sur la vision décrite ci-dessus, sur l'évolution de l'économie, ainsi que sur l'analyse des contraintes majeures au développement des capacités de production du Burkina Faso, cette section propose une stratégie que le gouvernement peut considérer afin d'améliorer les capacités productives du pays. La stratégie proposée est cohérente : elle réunit sur la logique interne les politiques industrielle, commerciale et sectorielles et assure la coordination entre les acteurs et institutions principaux. La stratégie est aussi opérationnelle : elle propose les mesures concrètes avec des délais de mis en œuvre et des structures responsable pour chaque action. Les mesures sont groupées dans six piliers : (i) fixer des objectifs réalistes ; (ii) lever les contraintes majeures au développement des capacités de production ; (iii) valoriser le potentiel des femmes et des jeunes ; (iv) promouvoir le secteur privé ; (v) promouvoir et diversifier les exports ; (vi) renforcer la cohérence des politiques publiques (Schéma 3).

Schéma 3 Piliers de la stratégie de développement des capacités productives du Burkina Faso



Source : Auteur, adapté de Osakwe (2022).

6.1 Se fixer des objectifs réalistes

Le Burkina Faso a une longue tradition en matière de planification et de gestion du développement. En effet, dès l'indépendance en 1960 jusqu'au début des années 1990, le pays a opté pour une logique de planification centralisée du développement, avec l'État comme principal acteur. Ainsi, au cours de la première décennie qui suit l'indépendance du pays deux plans quinquennaux ont guidé l'action du développement du pays. Il s'agit du premier plan quinquennal (1963-1967) et du plan cadre de développement économique et social (1967-1970). La mise en œuvre de ces plans n'a pas connu un franc succès. Au contraire, il en a résulté des déséquilibres notables, particulièrement au niveau des finances publiques ce qui a conduit les pouvoirs publics vers une politique d'austérité. Cela a néanmoins permis de s'offrir des marges de manœuvres pour la création des premières sociétés d'économie mixtes du pays, principalement dans le secteur industriel. De trois unités de production en 1965, l'industrie en comptait une cinquantaine en 1969. Cette politique volontariste fondée sur le rôle moteur de l'État s'intensifiera au cours de la première moitié des années 1970 avec notamment la création d'une dizaine d'unités industrielles grâce à une stratégie axée sur la substitution des importations. Elle s'est toutefois soldée par des finances dégradées qui freinera l'essor de l'investissement public à la fin des années 1970. Cela ouvrit la voie à des politiques d'auto-ajustement dans les années 1980 dans le cadre du Programme Populaire de Développement (1983-1987) ainsi qu'au plan quinquennal de développement (1986-1990) dont les mesures ont permis d'accroître les recettes publiques et de dégager des moyens endogènes de financement de l'investissement public. Ces mesures d'auto-ajustement, couplées au renforcement de la lutte contre la fraude ont permis de conduire une politique de développement autocentrée où la restructuration des entreprises et la création de sociétés d'économie mixte ont été observées.

Ainsi, c'est après quatre décennies de politique de développement fondée sur la planification tous azimuts que le pays va s'engager au début des années 2000 dans les programmes d'ajustement structurels dont les réformes majeures ont consisté à réduire drastiquement les charges courantes de l'État et à transférer l'appareil de production au secteur privé qui devient depuis lors le moteur de la croissance économique et du développement. Aussi, après les documents cadre de réduction de la pauvreté des années 2000, les dernières décennies sont marquées par l'adoption de stratégies de développement visant à accélérer la croissance dans le but de réduire la pauvreté, dans le sillage des orientations des organisations internationales (OMD puis ODD).

C'est dans cette dernière vague de politique de développement que l'on retrouve la stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) 2011-2015 qui prenait appui sur le modèle des pôles de croissance. Même si cette stratégie a permis de relancer la croissance économique, il n'en demeure pas moins qu'elle a produit des effets limités sur le bien-être des Burkinabè au regard du faible recul de l'incidence de la pauvreté. En effet, si la SCADD avait pour objectifs un taux de croissance de 10% par an en moyenne sur la période 2011-2015 et une réduction de l'incidence de la pauvreté à moins de 35% en 2015, les résultats sont apparus bien plus modestes : le taux de croissance annuel moyen réalisé sur la période 2011-2015 est de 5,5% et l'incidence de la pauvreté était estimée à 40,1% en 2014. De ce fait, la consolidation des fondements d'un développement durable, à partir d'un modèle de croissance accélérée construit sur la promotion des pôles de croissance et la promotion d'une croissance pro-pauvres, n'a été que partiellement concrétisée.

Ce résultat est la conséquence d'insuffisances dans la mise en œuvre de cette stratégie. De façon générale, la contrainte majeure qui a freiné les activités au niveau des pôles de croissance est l'insuffisance des ressources nécessaires à l'opérationnalisation des aménagements et à la mise en valeur des différentes zones identifiées. L'insuffisance de ces ressources est elle-même imputable à l'incohérence de la conception initiale de ces politiques / stratégies car elles n'ont pas suffisamment alloué des ressources (capital, technique, financier, humain) pour atteindre les objectifs fixés.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO : UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE

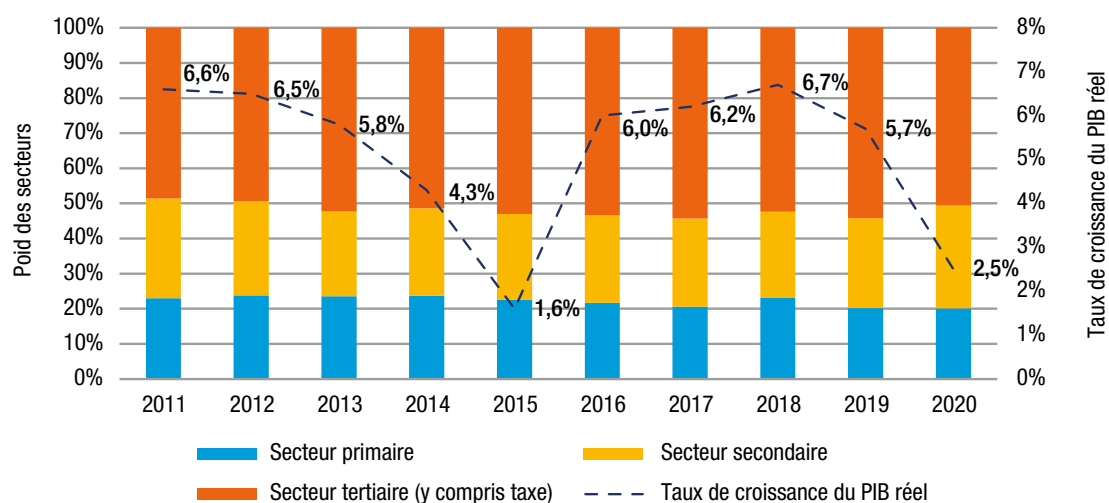
Au-delà même des difficultés de mise en œuvre, ce sont les limites inhérentes à la formulation de la SCADD qui est en cause. En effet, le modèle de pôle de croissance tel que conçu dans cette politique n'a pas sérieusement adressé les interrelations dynamiques entre la production des produits bruts effectuée au niveau des pôles de croissance et leur transformation au niveau du secteur de l'industrie. Cette insuffisance est bien illustrée dans le cas de Bagrèpôle où les aspects en amont et en aval de la production sont insuffisamment adressés.

Au total, c'est la vision non holistique de la SCADD, c'est-à-dire l'absence de lien étroit entre les activités promues dans les pôles de croissance et les secteurs des manufactures, qui explique en grande partie l'absence de la transformation structurelle de l'économie burkinabè.

Depuis 2016, le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 constitue le référentiel de développement du pays. Il a identifié trois axes stratégiques d'intervention à savoir (i) réformer les institutions et moderniser l'administration, (ii) développer le capital humain et (iii) dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois. A travers ces axes stratégiques, l'objectif global du PNDES est de transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social.

Après la première phase de mise en œuvre, il apparaît que les changements structurels prévus ne se profilent pas à l'horizon : au contraire, les parts des secteurs primaire et secondaires ont reculé au profit du tertiaire. De plus, la part des manufactures, tant dans le PIB que dans les exportations a reculé au profit des produits bruts (Graphique 22).

Graphique 22 Evolution du taux de croissance et des poids sectoriels au Burkina Faso en 2011-2020



Source : DGEP, mars 2021.

De ces résultats, il ressort que malgré la volonté affichée dans le PNDES, l'économie du Burkina Faso n'est pas en train de s'inscrire dans une dynamique de changements de sa structure lui permettant de renforcer ses capacités productives. Et au-delà du contexte difficile et des insuffisances liées à la mise en œuvre du plan, il y a que ce dernier souffre de limites relatives à sa conception même. En effet, l'une des limites conceptuelles du PNDES est d'avoir analysé certaines questions transversales comme le capital humain et la gouvernance dans des axes isolés.

6. PLAN D' ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

La deuxième limite vient du fait que le plan analyse peu la manière dont le pays doit s'y prendre pour assurer la transformation de son économie dans un contexte de concurrence exacerbée au niveau internationale. Il est évident que la transformation structurelle de l'économie qui implique la transformation de produits locaux ne peut se faire que par des unités de production compétitives tant sur le marché intérieur que régional et international.

La troisième limite est liée au processus d'opérationnalisation et de sa mise en œuvre qui manque d'efficacité. Le Secrétariat permanent du PNDES est chargé du suivi centralisé et l'exécution (y compris celle des projets phares) relève des départements ministériels caractérisés par des lourdeurs administratives et parfois manquant de l'expertise nécessaire à la bonne conduite des projets et réformes. Il aurait fallu avoir une structure du type ministériel disposant d'une « *delivery unit* » pour conduire la mise en œuvre des projets et réformes phares. A ce titre, le PNDES a identifié un trop grand nombre de projets souvent d'envergure faible, ce qui ne permet pas de prioriser les projets les plus structurants. A l'image de l'adage « on ne peut tout faire à la fois », il aurait fallu identifier les grands projets à effets d'entraînement importants, mobiliser et sécuriser les financements nécessaires à la mise en œuvre et suivre de façon rapprochée leur exécution.

Au regard de ces limites et des résultats insuffisants de ces politiques, il importe de repenser les politiques de manière à promouvoir de façon efficace le développement des capacités productives du Burkina Faso en vue de réduire considérablement la pauvreté.

6.2 Lever les contraintes majeures au développement des capacités de production

Afin de promouvoir les capacités productives, les principales contraintes doivent être levées dans les différents domaines ou secteurs de la production des biens et services au Burkina Faso. Comme indiqué dans l'analyse diagnostique, le Burkina Faso présente des lacunes importantes dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), l'infrastructure et le transport, l'énergie et le capital humain.

Pour adresser les faiblesses relevées dans le domaine des TIC, la politique du gouvernement doit s'orienter essentiellement vers le renforcement des infrastructures et l'amélioration de l'accès aux services de communications électroniques. Dans cette logique, pour améliorer la qualité des services, la construction du réseau national en fibre optique du projet Backbone national des télécommunications doit être poursuivi et achevé. L'ambition de ce projet est de construire 2001 km des routes pour couvrir 47 communes et 9 chefs-lieux de région. Quand cette infrastructure est disponible, l'intensification des actions de régulation permettra d'améliorer davantage la qualité des services offerts. Par ailleurs, l'une des contraintes mises en exergue est le faible accès aux services TIC couplé à des coûts élevés de ses services qui limitent leur accessibilité. Pour y remédier, il faudra des infrastructures large bande (haut débit) de qualité sur l'ensemble du pays et réaliser une étude sur la structure des coûts des sociétés de télécommunication dans le but de comprendre et réduire ces coûts. La population, particulièrement dans les provinces, devrait également être sensibilisée à l'utilisation des TIC, notamment internet (Tableau 3).

**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO :
UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE**

Tableau 3 Plan d'action dans le domaine des technologies de l'information et de la communication

Objectifs poursuivis	Actions	Délai de mise en œuvre	Structures responsables
Améliorer la qualité du service des TIC	Alourdir les sanctions sur les sociétés de télécom pour non-respect des cahiers de charge	Court terme	MDENP, ARCEP, Opérateurs privés
	Poursuivre la mise en œuvre du projet Backbone national des télécommunications en augmentant le débit de connexion	Moyen terme	
Renforcer l'accès aux services des TIC	Déployer des infrastructures large bande (haut débit) de qualité sur l'ensemble du pays	Moyen terme	MDENP, Opérateurs privés
Réduire les coûts de télécommunication	Réaliser une étude sur la structure des coûts des sociétés de télécommunication	Moyen terme	MDENP, MINEFID, ARCEP
Sensibiliser la population à l'usage des TIC et lui faciliter l'accès	Réaliser une campagne de sensibilisation à l'utilisation des TIC notamment internet dans les provinces	Moyen terme	Ministère des infrastructures

Dans le domaine des transports, les défis majeurs à relever concernent l'amélioration des corridors d'accès aux ports pour réduire la contrainte liée à l'enclavement du pays, le désenclavement des zones de production à l'intérieur du pays, l'amélioration de la qualité du transport aérien, ainsi que la promotion du transport fluvial. Pour améliorer les connections internationales, il faudrait poursuivre la construction de l'autoroute Ouagadougou-Abidjan et du chemin de fer Burkina-Ghana ainsi que réfectionner les tronçons joignant les autres ports comme Lomé, Accra et Téma. Dans le domaine du transport aérien, l'aéroport de Donsin-Ouagadougou doit être achevé et bien équipé et le projet de réhabilitation de l'Aéroport International de Bobo-Dioulasso doit être poursuivi. Finalement, pour désenclaver les zones de production agro-sylvo-pastorale il faudrait agir sur les principaux axes permettant d'accéder aux capitales provinciales, notamment bitumer, réfectionner et entretenir les routes, ainsi qu'aménager les infrastructures fluviales pour faciliter l'accès aux zones inaccessibles par routes bitumées (Tableau 4).

Tableau 4 Plan d'action dans le volet infrastructures de transports

Objectifs poursuivis	Actions	Délai de mise en œuvre	Structures responsables
Améliorer les corridors donnant accès aux côtes	Poursuivre la construction d'autoroute Ouagadougou-Abidjan	Moyen terme	Ministère Infrastructures, MTMU
	Réfectionner les tronçons joignant les autres ports (Lomé, Accra, Téma)	Moyen terme	Ministère Infrastructures, MTMU
	Achever la construction du chemin de fer Burkina-Ghana	Moyen terme	Ministère Infrastructures, MTMU
Désenclaver les zones de production	Bitumer et/ou réfectionner les principaux axes permettant d'accéder aux capitales provinciales à forte production agro-sylvo-pastorale Renforcer les actions d'entretien des pistes rurales	Moyen terme	Ministère Infrastructures, MTMU
Améliorer la qualité du transport aérien	Achever et équiper l'aéroport de Donsin-Ouagadougou Poursuivre le projet de réhabilitation de l'Aéroport International de Bobo-Dioulasso	Moyen terme	Primature, Ministère Infrastructures, MTMU
Promouvoir le transport fluvial	Aménager les infrastructures fluviales pour accéder zones inaccessibles par les routes bitumées, notamment les fleuves Black Volta (1352 km), Volta blanche (885 km) et Volta rouge (320 km)	Moyen terme	Ministère du transport

6. PLAN D' ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

Dans le domaine de l'énergie, les défis majeurs portent sur : (i) l'augmentation de l'offre d'électricité ; (ii) l'amélioration de la qualité du produit offert ; (iii) la réduction des coûts de l'électricité ; (iv) la facilitation de l'accessibilité aux services électriques.

En termes de stratégie, il faut noter que la priorité de la politique publique consiste à s'orienter vers l'énergie solaire dans l'ambition d'accroître la quantité offerte et diminuer les coûts. Aussi, pour faciliter le développement du secteur, le gouvernement a entrepris de libéraliser les sous-segments production et distribution tout en gardant celui du transport dans le giron de l'Etat. Ainsi, le modèle du type Producteur Indépendant d'Electricité est encouragé dans le sous-segment de la production⁹ tandis que dans celui de la distribution au consommateur c'est la SONABEL qui détient le monopole au niveau des centres urbains alors qu'au niveau des communes rurales, ce sont les coopératives d'électricité (COOPEL) qui en assurent la distribution.

En termes de résultats à atteindre, le pays doit : (i) augmenter la capacité de production totale installée de 712,2 mégawatts 2020 à 1500 mégawatts en 2025 ; (ii) réduire l'indice de durée moyenne d'interruption du système de 86 heures en 2019 à 50 heures en 2025 ; (iii) réduire le prix du KWh de 140 FCFA en heure de pointe (basse et haute tension) en 2020 à 80 FCFA en 2025 ; (iv) réduire la durée d'attente pour un raccordement au réseau de 77 jours en 2020 à 15 en 2025 et (v) diminuer le coût global de raccordement d'un montant équivalent à 2,5 fois le revenu par tête en 2020 à 0,5 fois en 2025. Ces résultats dépendent de la construction de minicentrales hydroélectriques à Folonzo, Bontioli et Gongourou, une centrale à gaz de 50 MW à Komsilga et une centrale thermique de 150 MW Ouaga Sud Est, ainsi que des lignes de transport et des postes de distribution d'électricité. L'énergie solaire représente une opportunité importante pour le Burkina Faso. Le gouvernement peut viser à construire de multiples centrales photovoltaïques à travers du pays, accompagner les ménages pour l'installation de systèmes solaires photovoltaïques chez particuliers, électrifier les infrastructures scolaires et sanitaires dans des localités rurales, et développer les infrastructures liées aux panneaux solaires. Finalement, il est aussi important d'inciter les consommateurs à adopter des comportements d'économie d'énergie. Par exemple, remplacer les lampes à tube fluorescentes par des lampes à Diode Electroluminescente (LED) est rentable (Tableau 5).

Finalement, pour ce qui concerne les hydrocarbures, leurs fluctuations de prix jouent un rôle important dans la structure des coûts des entreprises puisque leurs coûts déterminent celui des transports et de l'électricité. L'enclavement du pays et les taxes expliquent en partie le niveau relativement élevé des prix des hydrocarbures. Ici, le défi important est la réduction des coûts à travers une bonne connaissance de la structure des coûts de la SONABHY et l'augmentation de son efficacité (Tableau 5).

⁹ Le nouveau code des impôts tient désormais compte des investissements dans le secteur de l'énergie renouvelable et en matière de projets favorisant l'adoption de modes de production et de consommation propres.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO :
UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE

Tableau 5 Plan d'action dans le domaine de l'énergie

Objectifs poursuivis	Actions	Délai de mise en œuvre	Structures responsables
Augmenter la capacité de production installée à travers le mix énergétique	Construire 3 minicentrales hydroélectriques à Folonzo, Bontioli et Gongourou	Long terme	Ministère en charge de l'énergie
	Réaliser une centrale solaire photovoltaïque à vocation régionale d'une puissance de 150 MWc	Long terme	
	Construire 16 centrales photovoltaïques	Moyen terme	
	Construire une centrale à gaz de 50 MW à Komsilga	Court terme	
	Construire la centrale thermique de 150 MW Ouaga Sud Est	Court terme	
Améliorer la qualité des services énergétiques	Construire des lignes de transport d'électricité (HT, BT et MIXTE)	Moyen terme	Ministère en charge de l'énergie, SONABEL
	Construire des postes de distribution d'électricité	Moyen terme	Ministère en charge de l'énergie, SONABEL
	Poursuivre la réalisation de l'étude sur la stabilité du réseau électrique	Moyen terme	Ministère en charge de l'énergie, SONABEL
Réduire le coût de l'énergie	Réformer la SONABEL pour plus d'efficacité	Court terme	Primature, ARSE, Ministère de tutelle
	Mener une étude sur la structure des coûts des hydrocarbures	Court terme	Ministère en charge du commerce
Promouvoir l'efficacité énergétique	Inciter les consommateurs à adopter des comportements d'économie d'énergie à travers des publicités, des journées porte ouverte	Court terme	Ministère en charge de l'énergie
	Mettre en œuvre le projet d'acquisition et d'installation de 1 500 000 lampes à Diode Electroluminescente (LED) en remplacement des lampes à tube fluorescentes dans les ménages	Court terme	Ministère en charge de l'énergie
	Mettre en œuvre le projet de 3000 lampadaires solaires à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	Court terme	Ministère en charge des finances, Ministère du commerce, Ministère en charge de l'énergie, ARSE
Renforcer le cadre réglementaire du secteur des hydrocarbures	Elaborer et adopter la loi sur les hydrocarbures	Court terme	Ministère en charge des finances, Ministère du commerce, SONABHY
Faciliter l'accessibilité des populations aux services électriques	Accompagner les ménages pour l'installation de systèmes solaires photovoltaïques chez des particuliers connectés au réseau SONABEL	Moyen terme	Ministère en charge de l'énergie, SONABEL
	Électrifier 100 localités rurales par le système solaire photovoltaïque ou par système PV hybride avec mini réseau	Moyen terme	Ministère en charge de l'énergie, SONABEL
	Électrifier les infrastructures scolaires et sanitaires dans 300 localités rurales avec installation de 300 pompes solaires en milieu rural	Moyen terme	Ministère en charge de l'énergie, SONABEL
	Mettre en œuvre un programme d'installation d'équipements solaires sur les bâtiments publics	Moyen terme	Ministère en charge de l'énergie
Promouvoir les panneaux solaires	Développer les infrastructures liées aux panneaux solaires	Moyen terme	Ministère en charge de l'énergie

6. PLAN D' ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

La qualité du capital humain jouera un rôle décisif dans le développement des capacités productives au Burkina Faso. La recherche montre sans ambiguïté que les PMA ne peuvent plus s'appuyer seulement sur matières premières et la main d'œuvre non qualifiée. La transformation des ressources naturelles et l'augmentation de la valeur ajoutée nécessitent des compétences industrielles qui jouent deux rôles importants. Premièrement, l'augmentation de la productivité au niveau de l'entreprise demande une diversification et une amélioration de capacité de la main d'œuvre. Deuxièmement, les infrastructures stratégiques, comme le transport, l'énergie et les télécommunications exigent de la main d'œuvre qualifiée pour permettre leur planification, réalisation et maintenance (CNUCED 2020b).

Au Burkina Faso, les défis majeurs à relever dans le domaine du capital humain concernent : (i) l'accroissement de l'offre éducative et de santé ; (ii) l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation ; (iii) le renforcement du volet recherche et développement ; (iv) la vulgarisation des résultats de la recherche. En relevant ces défis, l'ambition est d'augmenter l'indice du capital humain de 33 /100 en 2018 à 52/100 en 2025 (Tableau 6).

Tableau 6 Résultats ciblés dans le domaine du capital humain

Indicateur	Valeur initiale (année)	Valeur cible en 2025 (valeur des pays de référence en 2020)
Indice du capital humain	32,8 (2018)	52
Taux brut de scolarisation au secondaire	41,3% (2019)	80%
Taux brut de scolarisation au secondaire	7,1% (2019)	40%
Proportion des apprenants dans l'enseignement technique et professionnel au secondaire	3,2% (2015)	30%
Proportion des apprenants dans l'enseignement technique et professionnel au supérieur	10% (2015)	40%
Nombre d'articles scientifiques publiés	197 (2018)	500
Montant des ressources alloué à la RD en % du PIB	0,01 (2017)	2,5

Pour parvenir à ces résultats, le gouvernement peut entreprendre des actions dans trois domaines : l'éducation, la santé publique et la recherche et le développement (RD), comme présenté dans le Tableau 7. Premièrement, il est nécessaire d'accroître l'offre éducative ce qui nécessite une allocation de ressources plus importante à l'éducation, l'expansion des infrastructures éducatives et le recrutement de plus d'enseignants, surtout dans les domaines scientifiques. Il faudrait également agir sur la qualité de l'éducation, en révisant les curricula pour les orienter vers les formations de métiers, et en exigeant des établissements privés qu'ils respectent leurs cahiers des charges. Deuxièmement, il est nécessaire d'améliorer l'offre et la qualité des soins. Des ressources plus importantes devraient être allouées au secteur de la santé publique pour construire et équiper des infrastructures sanitaires et recruter plus de personnels soignants. Le leasing médical peut être utilisé afin de faciliter l'équipement des hôpitaux et cliniques. Troisièmement, pour promouvoir l'innovation, il est nécessaire d'élaborer une stratégie nationale de la RD, poursuivre la mise en œuvre du Programme National Fédérateur de Recherche et redynamiser le Forum National de la Recherche Scientifique et des Innovations Technologiques. Les activités RD doivent être axées sur la création de liens entre les centres de recherche et les autres acteurs de l'économie.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO :
UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE

Tableau 7 Plan d'action pour renforcer le capital humain

Objectifs poursuivis	Actions	Délai de mise en œuvre	Structures responsables
Accroître l'offre éducative	Affecter plus de ressources à l'éducation en tenant compte des normes internationales	Court terme	Primature, Assemblée nationale
	Construire des infrastructures éducatives (Ecoles, lycées, Universités)	Long terme	Ministère chargé de l'éducation, Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, Ministère chargé des finances
	Recruter plus d'enseignants surtout dans les domaines scientifiques	Moyen terme	Ministère chargé de l'éducation, Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, Ministère chargé de la fonction publique
Améliorer la qualité de l'éducation	Exiger aux établissements privés le respect des cahiers de charge	Court terme	Ministère chargé de l'éducation, Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
	Relire les curricula en les orientant vers les formations de métiers	Moyen terme	Ministère chargé de l'éducation, Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, Chambre de commerce, Patronat, Chambre d'agriculture
Améliorer l'offre et la qualité de soin	Affecter plus de ressources au secteur de la santé en tenant compte des normes internationales	Long terme	Primature, Assemblée nationale
	Construire et équiper des infrastructures sanitaires (CSPS, CMA, CHR)	Moyen terme	Ministère de la Santé
	Recruter plus de personnels soignants	Moyen terme	Ministère de la Santé, Ministère de la fonction publique
	Faciliter l'équipement des hôpitaux et cliniques en vulgarisant le leasing médical	Court terme	Ministère de la Santé, Ministère en charge des finances
Promouvoir la recherche et le développement	Augmenter la part des ressources affectées à la RD	Moyen terme	Primature, Assemblée nationale
	Elaborer une stratégie nationale de promotion de la RD	Court terme	Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Renforcer la collaboration entre les centres de recherche et les autres acteurs de l'économie	Poursuivre la mise en œuvre du Programme National Fédérateur de Recherche; Redynamiser le Forum National de la Recherche Scientifique et des Innovations Technologiques	Moyen terme	Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, Chambre de commerce, Patronat, Chambre d'agriculture

6.3 Valoriser le potentiel des femmes et des jeunes

La transformation structurelle nécessite une bonne capacité des pouvoirs publics à concilier le social et l'économique pour assurer la cohésion sociale. Aussi, la prise en compte du genre et la protection sociale sont des variables importantes en matière de développement des capacités productives. En la matière, le Burkina Faso enregistre un score de 3,6 sur 6 sur la dernière décennie. Ce score est supérieur à la moyenne des PMA (3,15) et à celle de l'ASS (3,20). Toutefois, il ne s'est pas amélioré de façon significative depuis 2005. Ainsi, le défi revient à améliorer sensiblement ce score dans les cinq prochaines années. Pour ce faire, il convient de travailler à lever les nombreux obstacles qui persistent en ce qui concerne la valorisation de l'activité économique de la femme et des jeunes. L'un des principaux obstacles est la disparité entre hommes et femmes en ce qui concernant l'accès aux ressources productives (terre, savoir, financement). L'accès aux ressources productives et aux moyens d'existence est déterminé, dans une certaine mesure, par les rôles et les responsabilités au sein de la famille. Ces derniers sont modelés sur des idéaux culturels qui doivent être pris en compte dans la politique de cohésion sociale.

Les actions pour la promotion de l'égalité des genres peuvent agir sur l'accès des femmes aux ressources productives et sur leur intégration dans l'activité économique, par exemple à travers de la création d'entreprises ou de coopératives de femmes. Dans les sphères politiques et administratives il faudrait respecter les quotas de genres pour les postes électifs et augmenter le recrutement des femmes au niveau de la fonction publique. Finalement, il est primordial d'encourager l'égalité des chances entre jeunes filles et garçons, particulièrement en ce qui concerne l'accès à la formation et au travail (Tableau 8).

Tableau 8 Le plan d'action pour la promotion de l'inclusion sociale

Objectifs poursuivis	Actions	Délai de mise en œuvre	Structures responsables
Valoriser le rôle de la femme dans l'activité économique	Favoriser l'accès de la femme aux ressources productives (terre, savoir, financement)	Court terme	Ministère en charge de la femme
	Accompagner les femmes dans la création d'entreprises	Moyen terme	Ministère en charge de la promotion du secteur privé
Renforcer la place de la femme dans les sphères politiques et administratives	Respecter les quotas genres en matière de postes électifs	Court terme	Partis politiques
	Favoriser le recrutement des femmes au niveau de la fonction publique	Moyen terme	Ministère en charge de la fonction publique
Promouvoir les projets de coopérative des femmes	Allouer les ressources nécessaires au projet des coopératives des femmes	Court terme	Ministère en charge de l'inclusion sociale
Promouvoir des filières spécialisées et encourager l'égalité des chances entre jeunes filles et garçons	Créer diverses filières spécialisées de types Brevet de Technicien Supérieur et Certificats d'Aptitudes Professionnelles afin de permettre à la jeunesse d'obtenir rapidement du travail Encourager l'égalité jeunes filles et garçons	Court et moyen termes	Ministère en charge de l'éducation

6.4 Promouvoir le secteur privé

Les capacités productives du secteur privé sont un élément intégral des capacités productives au niveau national. Pour promouvoir le dynamisme et la compétitivité du secteur privé, le gouvernement peut focaliser ses efforts sur la facilitation du commerce transfrontalier (par exemple en agissant sur le temps et coûts pour exporter ou importer des biens), le soutien aux entreprises en termes de financement, la réduction des délais d'exécution des contrats pour démarrer une entreprise. Ces efforts doivent permettre de faire évoluer l'indice secteur privé de 64 en 2018 à 90 en 2025, et d'augmenter les scores concernant facilitation du commerce transfrontalier, performances logistiques et crédit à l'économie des pays de référence (Tableau 9).

Tableau 9 Les résultats ciblés dans le domaine du secteur privé

Indicateur	Valeur initiale en 2018	Valeur cible en 2025 (valeur des pays de référence en 2020)
L'indice secteur privé	64	90
Facilitation du commerce transfrontalier dont :	66,6 sur 100	85 sur 100
Délais de respect des procédures	75 heures	24 heures
Coûts de respect des procédures	\$261	\$150
Délais de respect des exigences administratives	84 heures	9 heures
Coûts de respect des exigences administratives	\$86	\$50
Indice de performances logistiques	2,62	3,3
Crédit à l'économie en % du PIB	34,8	112

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement peut entreprendre les actions élaborées dans le Tableau 10. Pour améliorer l'environnement des affaires, il est important de renforcer les capacités techniques, humaines et financières des institutions au service du secteur privé comme la SONABEL, le guichet unique du foncier, les tribunaux du commerce, et la maison de l'entreprise, ainsi qu'encourager le dialogue public-privé et rester à l'écoute du secteur privé. Pour faciliter l'accès au financement, il faudrait accroître les capacités financières des fonds destinés au financement des projets des jeunes et des femmes et du projet Start-up. Il faudrait également renforcer les capacités de l'agence de promotion et de financement des PME/PMI et réduire l'asymétrie d'information qui touche la solvabilité des petites entreprises.

6. PLAN D' ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

Tableau 10 Le plan d'action pour promouvoir le secteur privé

Objectifs poursuivis	Actions	Délai de mise en œuvre	Structures responsables
Améliorer l'environnement des affaires	Renforcer les capacités techniques, humaines et financières de la SONABEL afin de réduire les délais et les coûts de raccordement à l'électricité	Court terme	Ministère de l'énergie SONABEL, Dispositif de pilotage du climat des affaires
	Renforcer les capacités du guichet unique du foncier afin de réduire les délais et les coûts liés à la déclaration de propriété	Court terme	Ministère des finances, Guichet Unique du Foncier, Dispositif de pilotage du climat des affaires
	Doter les tribunaux du commerce de ressources humaines et financières conséquentes pour un traitement efficace des différends et des situations d'insolvabilité	Court terme	Ministère en charge de la justice, Ministre du commerce, Dispositif de pilotage du climat des affaires
	Elaborer une étude en vue d'accroître l'efficacité des processus de dédouanement, la qualité des infrastructures commerciales, la capacité de suivi et de traçabilité des consignations, la fréquence de livraison des expéditions	Court terme	Ministère en charge de la justice, Ministre du commerce, Conseil Burkinabè des Chargeurs
	Renforcer les capacités techniques et financières de la maison de l'entreprise en vue de réduire le délai de création des entreprises	Court terme	Ministre du commerce Maison de l'Entreprise Chambre de commerce
Faciliter l'accès aux financements	Accroître les capacités financières des fonds destinés aux financements des projets des jeunes et des femmes	Court terme	Ministère des finances, Etablissements de crédit, Partenaires Techniques Financiers
	Réduire l'asymétrie d'information concernant les PMI/PME en encourageant les bonnes pratiques	Moyen terme	Ministère des finances, Etablissements de crédit, Partenaires Techniques Financiers
	Renforcer les capacités de l'agence de promotion et de financement des PME	Court terme	Ministère du commerce, Ministère des finances
	Poursuivre la mise en œuvre du projet Start-up	Court terme	Ministère des finances
Promouvoir le dialogue public-privé	Encourager le dialogue public-privé	Court terme	Bureau du Premier Ministre

6.5 Développer et diversifier les exports et faciliter la transformation structurelle

Les exportations sont un composant important du développement des capacités productives, en particulier pour les pays dépendants de l'importation des intrants et des biens capitaux pour la production domestique. L'export permet de réaliser des économies d'échelle, augmenter la compétitivité et faciliter les changements structurels (le mouvement des ressources productives des secteurs à faible productivité vers des activités à forte productivité).

Les défis majeurs du Burkina Faso concernant les exportations sont : (i) la diversification et la sophistication des exportations ; (ii) le renforcement des liens entre la production, la transformation et la consommation ; (iii) la construction de chaînes de valeur ; (iv) l'organisation spatiales des acteurs (cluster, grappes d'entreprises, pôle de croissance et de compétitivité) ; (v) le renforcement des liens entre les grandes et les petites entreprises, les entreprises nationales et celles étrangères.

De façon globale, il s'agira de faire passer le score du pays en matière de changements structurels de 10 sur la période 2015-2018 à 21 en 2025. Pour ce faire, les actions spécifiées dans le Tableau 11 doivent être entreprises. En ce qui concerne l'offre dans le secteur des manufactures, il est important de viabiliser les zones industrielles en les dotant de toutes les infrastructures nécessaires et favoriser l'acquisition d'équipements dans l'agro-industrie pour accroître les capacités installées. Une approche concrète pour revitaliser les secteurs stratégiques est de mener des projets en mode partenariat public-privé. En ce qui concerne la demande, il faudrait agir sur deux niveaux – exportation et le marché domestique. Pour l'exportation, il est nécessaire de mener une étude sur le potentiel d'exportation et élaborer la stratégie de pénétration des chaînes de valeurs régionales et mondiales. Sur le marché domestique, il faudrait inciter davantage les résidents à consommer les produits locaux et appliquer l'arrêté sur les achats des produits locaux par les structures étatiques, comme les restaurants universitaires et les centres de santé publics. Finalement, le gouvernement peut élaborer une stratégie d'organisation des entreprises en réseau (à l'image de la grappe huilerie de Bobo Dioulasso) et stimuler les liens entre tous les acteurs de l'économies, par exemple les PME et les centres de RD.

6. PLAN D' ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

Tableau 11 Le plan d'action pour promouvoir la production et l'exportation

Objectifs poursuivis	Actions	Délai de mise en œuvre	Structures responsables
Développer le secteur des manufactures	Viabiliser les zones industrielles en les dotant de toutes les infrastructures nécessaires (électricité, TIC)	Moyen terme	Ministère en charge de l'industrie, Ministère en charge de l'urbanisme
	Favoriser l'acquisition d'équipements dans l'agro-industrie pour accroître les capacités installées	Moyen terme	Ministère en charge de l'industrie et du commerce, Ministère en charge des finances
	Doter le fonds de soutien au financement des projets industriels de moyens conséquents	Court terme	Ministère en charge de l'industrie et du commerce, Ministère en charge des finances
	Encourager la conception de projets en mode du partenariat public-privé dans les secteurs stratégiques à travers la relecture des textes associés	Court terme	Ministère en charge de l'industrie et du commerce, Ministère en charge des finances
Améliorer la diversification et la sophistication des exportations	Réaliser une étude qui va identifier les nouveaux produits de base et proposer une stratégie de promotion de leur exportation	Court terme	Ministère en charge de l'agriculture et des ressources animales, Ministère en charge du commerce et de l'industrie
	Elaborer la stratégie de pénétration des chaînes de valeurs régionales et mondiales (vêtements et articles en cuir, agro-industrie inclut fruits et légumes transformés, produits carnés)	Court terme	Ministère en charge de l'agriculture et des ressources animales, Ministère en charge du commerce et de l'industrie
Renforcer le lien entre production, transformation et consommation	Inciter davantage les résidents à consommer les produits locaux (Le mois du consommateur local, publicité, foires)	Court terme	Ministère du commerce
	Elaborer la stratégie nationale de promotion des produits locaux	Court terme	Ministère du commerce
	Appliquer l'arrêté N°008/PM/CAB portant modification de l'arrêté N°2017-002/PM/CAB du 31 janvier 2017 portant achats des produits locaux par les structures étatiques dans le cadre de leur approvisionnement	Court terme	Primature, Ministère du commerce, Ministère des finances
Renforcer les liens de production, les clusters et les pôles de compétitivité	Elaborer une stratégie d'organisation des entreprises en réseau à l'image de la grappe huilerie de Bobo Dioulasso	Court terme	Ministère en charge de la promotion de l'entreprise
	Elaborer une stratégie visant à favoriser la synergie entre les PME et les centres de RD	Court terme	Ministère en charge de la promotion de l'entreprise, Ministère en charge de recherche et de l'innovation
	Accroître les subventions pour les projets de recherche à fort potentiel d'innovation	Court terme	Ministère en charge des finances, Ministère en charge de recherche et de l'innovation

**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO :
UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE**

Comparé à d'autres pays en développement, le Burkina Faso est peu doté en ressources naturelles. Toutefois, le pays dispose d'un potentiel minier et de terres sur lequel est assise une grande partie de l'activité. Cela se traduit par son score du composant « ressources naturelles » élevé qui atteint 61,7 sur 100 en 2018 traduisant sa forte dépendance aux ressources naturelles en matière de création de la valeur. Le défi à relever en la matière demeure la réduction de la dépendance de l'économie en ressources naturelles. Dans ce contexte, il faudrait valoriser davantage l'exploitation minière. Particulièrement, il faudrait appliquer le texte qui favorise la sous-traitance et l'approvisionnement des sociétés minières en biens et services de consommation finale par les entreprises locales. Il est également important d'améliorer la productivité du secteur agricole et sa résilience aux chocs climatiques. Le gouvernement doit poursuivre les actions d'irrigation et l'opérationnalisation de la Centrale d'approvisionnement en intrants et matériel agricoles afin d'augmenter et diversifier la production du secteur primaire (Tableau 12).

Tableau 12 Le plan d'action pour la valorisation des ressources naturelles

Objectifs poursuivis	Actions	Délai de mise en œuvre	Structures responsables
Améliorer la productivité du secteur agricole et sa résilience aux chocs climatiques	Poursuivre les actions d'irrigation	Court terme	Ministère en charge de l'agriculture
	Poursuivre l'opérationnalisation de la Centrale d'approvisionnement en intrants et matériel agricoles en vue de renforcer l'accompagnement des producteurs en matière d'acquisition d'équipements agricoles	Court terme	Ministère en charge de l'agriculture
	Améliorer les capacités productives par l'utilisation des variétés de culture à fort potentiel, et introduire les races améliorées		
Valoriser l'exploitation minière	Appliquer le texte qui favorise l'approvisionnement des sociétés minières en biens et services de consommation finale par les entreprises locales	Court terme	Ministère en charge des mines, Ministère en charge de la promotion de l'entreprise
	Appliquer le texte qui favorise la sous-traitance	Court terme	Ministère en charge des mines, Ministère en charge de la promotion de l'entreprise
	Opérationnaliser les fonds miniers, notamment pour le renforcement du développement local et le financement de la recherche géologique et minière et de soutien à la formation sur les sciences de la terre	Court et moyen terme	Ministère en charge des mines
Promouvoir les principales filières d'exportations	Augmenter la production des filières agricoles Diversifier les filières d'exportations agricoles	Court et moyen terme	Ministère en charge de l'agriculture

6.6 Renforcer la cohérence des politiques publiques et la qualité de la gouvernance et des institutions

Le Burkina Faso s'est engagé depuis longtemps dans une vision de politiques sectorielles en vue de favoriser une transformation de la structure de son économie. Ces initiatives manquent parfois de cohérence et ne sont pas toujours complètement mises en œuvre. Il convient d'envisager de renforcer la cohérence entre les politiques nationales, particulièrement entre la politique commerciale et industrielle, et ce, à travers de toutes les filières économiques. Il est de plus en plus important d'intégrer les politiques économiques et environnementales afin d'éviter de promouvoir la croissance économique aux dépens de l'environnement.¹⁰ Finalement, il faudrait aussi augmenter la cohérence entre les objectifs nationaux, régionaux et multilatéraux, particulièrement en alignant l'implémentation des accords régionaux et multilatéraux avec les plans nationaux (Tableau 13).

Il est nécessaire de créer un environnement stable et propice à la croissance. L'importance de la paix et de la stabilité pour développer les capacités productives ne peut pas être sous-estimée. Dans ce domaine, il s'agit de relever les défis tels que renforcement de l'efficacité de la gouvernance, la réduction de la corruption, l'amélioration de la stabilité politique, et l'éradication de l'insécurité et de la violence. Par exemple, les actions peuvent inclure le renforcement du maillage sécuritaire du territoire national en services de sécurité, l'amélioration des capacités humaines, d'expertises et financières de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption et le soutien pour les organisations de la société civile (Tableau 13). De façon globale, il s'agit d'améliorer le score du pays en qualité des institutions de 49.46 en 2018 à 74 (valeur de Maurice en 2018) en 2025, afin de favoriser la croissance forte créatrice d'emplois décents, l'élimination de la pauvreté et la réduction des inégalités.

¹⁰ CNUCED (2012) est dédié aux questions de la transformation structurelle et la préservation de l'environnement en Afrique. Le rapport contient les recommandations permettant à découpler la croissance économique et l'utilisation des ressources naturelles.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO :
UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE

Tableau 13 Le plan d'action pour améliorer la cohérence des politiques publiques, les institutions et la gouvernance

Objectifs poursuivis	Actions	Délai de mise en œuvre	Structures responsables
Renforcer la cohérence des politiques publiques	Concevoir et élaborer une politique commerciale et industrielle cohérente intégrant les contraintes structurelles et axées sur la stratégie d'intégration des chaînes de valeurs mondiale	Court terme	Bureau du Premier Ministre, Ministère en charge du commerce et de l'industrie, Ministère en charge des finances
	Créer un département ministériel en charge de l'économie et du développement	Court terme	Primature
Aligner les accords régionaux et multilatéraux avec les objectives nationales	Concevoir une politique cohérente et spécifique au commerce et à l'industrielle	Court terme	Ministère en charge du Commerce et de l'Industrie
	Intégrer les clauses commerciales régionales (UEMOA, CEDEAO, UA) et multilatérales (OMC, Union européenne)	Court terme	Ministère en charge du Commerce et de l'Industrie
	Intégrer la chaîne de valeurs de la conception à la mise en œuvre puis à la consommation finale	Court terme	Ministère en charge du Commerce et de l'Industrie
Promouvoir une stratégie globale et cohérente pour améliorer les capacités productives	Concevoir une stratégie holistique pour promouvoir les secteurs économiques Allouer les moyens aux secteurs économiques et améliorer les capacités productives	Court et moyen terme	Ministère en charge de la planification
Renforcer le dispositif de planification local et territorial	Intégrer systématiquement les aspects spatiaux dans tous les instruments de planification à travers l'adoption d'un texte à cet effet.	Court terme	Primature, Tous les ministères
	Mettre effectivement à la disposition des collectivités territoriales du personnel qualifié	Moyen terme	Ministère en charge de la fonction publique, Ministère en charge de l'administration du territoire
	Transférer effectivement et à temps les ressources budgétaires provenant du budget central au profit des collectivités territoriales	Court terme	Ministère en charge des finances
Réduire le niveau de corruption	Renforcer les capacités humaines, d'expertises et financières de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption	Court terme	Primature, Ministère des finances, Ministère de la Justice
	Identifier et soutenir les organisations de la société civile spécialisées et la presse d'investigation	Moyen terme	Primature, Ministère des finances, Conseil Supérieur de la Communication, Ministère de Communication
Réduire la criminalité et l'insécurité	Poursuivre la mise en œuvre de la loi de programmation militaire	Court terme	Ministère en charge de la défense, Ministère en charge de la Sécurité, Ministère des finances
	Renforcer le maillage sécuritaire du territoire national en services de sécurité	Moyen terme	Ministère en charge de la défense, Ministère en charge de la Sécurité, Ministère en charge de l'administration du territoire

7. QUELQUES ASPECTS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

La mise en œuvre de la stratégie nécessite une mobilisation accrue des ressources et un renforcement du cadre institutionnel en charge des politiques publiques (Tableau 14). Comme les autres PMA, le Burkina Faso connaît un manque sévère de ressources financières et une dépendance aux fonds étrangers. Cependant, la mobilisation des ressources domestiques est un objectif clé. Afin d'augmenter les recettes fiscales, il est important de progressivement élargir les bases d'imposition et de renforcer l'efficacité des finances publiques. Les technologies permettant la digitalisation des services fiscaux représentent une opportunité importante pour améliorer le fonctionnement des finances publiques et rationaliser certaines activités de l'administration publique.

La mise en œuvre des politiques élaborées ne dépend pas que des ressources. Le suivi continu, l'évaluation du succès et l'ajustement - si nécessaire - sont essentiels pour atteindre les objectifs. Pour renforcer les capacités du gouvernement à implémenter les politiques de développement des capacités productives, il est recommandé de créer un « *delivery unit* » pour formuler et suivre la mise en œuvre des projets et programmes. Il est également recommandé de doter les cadres sectoriels et régionaux de dialogue de ressources nécessaires à leur fonctionnement. Mesurer les progrès de la politique commerciale et industrielle requiert la mise en place de mécanismes de collecte de données et permettra une prise de décision transparente et fondée sur des faits.

Tableau 14 Bilan des actions pour la mise en œuvre de la stratégie pour le développement des capacités productives

Objectifs poursuivis	Actions	Délai de mise en œuvre	Structures responsables
Assainir et renforcer l'efficacité des finances publiques	Créer des offices de collecte des recettes	Moyen terme	Ministère en charge des finances
	Poursuivre la digitalisation/dématérialisation des régies de collecte	Court terme	Ministère en charge des finances
	Rationaliser certaines activités de l'administration publique (ateliers, séminaires, missions à l'étranger)	Court terme	Primature, Ministère en charge des finances, Ministère en charge de la fonction publique
Renforcer le dispositif de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques	Créer un département ministériel en charge de l'économie et du développement	Court terme	Primature
	Créer un « <i>delivery unit</i> » pour formuler et suivre la mise en œuvre des projets et programmes à effets d'entraînements importants	Court terme	Primature
	Doter les cadres sectoriels et régionaux de dialogue de ressources nécessaires à leur fonctionnement	Court terme	Ministère en charge des finances

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Banque mondiale (2014). Etude Diagnostique sur l'Intégration du Commerce (EDIC) du Burkina Faso.
- Banque Mondiale (2020). Doing Business 2020: Country Profile Burkina Faso.
- Barro J.R. et Sala-I-Martin (1997): Technological Diffusion, Convergence, and Growth, *Journal of Economic Growth*, Vol. 2, No. 1 (Mar., 1997), pp. 1-26.
- Chambre de Commerce et de l'Industrie (2020). Rapport sur l'état du secteur privé du Burkina Faso.
- Chambre de Commerce et de l'Industrie (2018). Rapport sur l'état du secteur privé du Burkina Faso.
- Chambre de Commerce et de l'Industrie (2017). Rapport sur l'état du secteur privé du Burkina Faso.
- Commission Economique pour l'Afrique (2010). Rapport Economique sur l'Afrique (2010).
- Commission Economique pour l'Afrique (2017). Profil de pays- Burkina Faso.
- Conseil Economique et Social (2016). Contraintes factorielles à la compétitivité de l'économie Burkinabè.
- Conseil Economique et Social (2018). Problématique d'une croissance inclusive au Burkina Faso : Enjeux et perspectives face au chômage endémique des jeunes.
- Chambre Consulaire Régionale (2020). Impact de la Covid-19 sur le secteur Privé de l'UEMOA.
- CNUCED (2006). *The Least Developed Countries Report 2006. Developing Productive Capacities*. United Nations Publication.
- CNUCED (2012). *Le développement économique en Afrique 2012. Transformation structurelle et développement durable*. United Nations Publication.
- CNUCED (2020a). *The Least Developed Countries Report 2020. Productive capacities for the new decade*. United Nations Publication.
- CNUCED (2020b). *Building and Utilizing Productive Capacities in Africa and the Least Developed Countries. A Holistic and Practical Guide*. United Nations Publication.
- CNUCED (2021a). *Capacity production index: focus on landlocked developing countries*. United Nations Publication.
- CNUCED (2021b). *Capacity production index: methodological approach and results*. United Nations Publication.
- Diao, X., P. Hazell, et J. Thurlow (2010). The Role of Agriculture in African Development. *World Development* 38 (10): pp 1375–1383.
- Diarra M. (2014). Evaluation des Interrelations entre l'Agriculture, l'Industrie et les Services au Burkina Faso, Revue CEDRES-Etudes, Juin 2014.
- Diarra M. (2014). La Balance des Paiements est-elle une Contrainte à la Croissance Economique des Pays de l'UEMOA ? Revue Economique et Monétaire de la BCEAO n°15 juin 2015.
- Grossman G. M. et E. Helpman (1991a). Trade, Knowledge Spillovers, and Growth, *European Economic Review*, Volume 35, Issue 2-3, Pages 517-526.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Grossman G. M. et E. Helpman (1991b). *Innovation and growth in the global economy*, MIT Press.
- Guellec D. (1995). Croissance endogène : les principaux mécanismes. *Économie & prévision*, Année 1992, 106, pp. 41-50.
- Guellec D. (1995). Externalités et asymétries d'information dans un modèle de croissance; Vol. 46, No. 3, *Les défis économiques actuels : Les éclairages de la recherche : XIIIe congrès annuel de l'Association française de science économique* (May, 1995), pp. 837-846.
- Harvey (1998). Ecarts de productivité et « maladie des coûts ». Apports et limites du modèle de croissance déséquilibrée de William J. Baumol, In : *Revue économique*, Volume 49, n°2, 1998. Pp. 437-467.
- Hausman R., J. Hwang et D. Rodrik (2007). What you export matters, *Journal of Economic Growth*, Springer, vol. 12(1), pp. 1-25, March.
- Hirschman A. O. (1958). *A Strategy for Economic Development*. Yale University Press, New Haven.
- Johnston B. F. et J. W. Mellor (1961). The Role of Agriculture in Economic Development, *American Economic Review*, 51:566–593.
- Lewis W. A. (1954). Economic Development with Unlimited Supplies of Labor, the Manchester School, Vol. 22, No.2, pp. 139-191.
- MAAH (2020). Evaluation de l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Ministère Commerce, Industrie et Artisanat (2019). Stratégie Nationale d'Industrialisation du Burkina Faso.
- Ministère Commerce, Industrie et Artisanat (2018). Plan d'Industrialisation Accélérée.
- Ministère Commerce, Industrie et Artisanat (2018). Stratégie Nationale de promotion des exportations 2019-2023.
- Ministère du Développement Numérique (2016). Rapport Politique Nationale de développement de l'économie Numérique.
- Myrdal G. (1956); *An international economy, problems and prospects*, Harper & Brothers, New-York.
- Osakwe P. N. (2022). *Enhancing Productive Capacities in the United Republic of Tanzania*, United Nations.
- Schiff M. et A. Valdes (1992). The Political Economy of Agricultural Pricing Policy, Volume 4: *A Synthesis of the Economics in Developing Countries*. A World Bank Comparative Study. Baltimore and London: The Johns Hopkins University Press.
- Schultz W. T. (1964). *Transforming traditional agriculture*. New Haven and London, Yale University Press, 1964, 206 p.
- Thirlwall A. P. (1997). Reflections on the concept of balance-of-payments-constrained growth, *Journal of Post Keynesian Economics*; Spring 1997, pp. 377.
- Thirlwall A. P. et N. Hussain (1982). The Balance of Payments Constraint, Capital Flows and Growth Rate Differences between Developing Countries; *Oxford Economic Papers*, New Series, Vol. 34, No. 3. pp. 498-510.
- Thirlwall A. P. (1979). The balance of payments constraint as an explanation of international growth rate differences, *BNL Quarterly Review*, March.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES AU BURKINA FASO : UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET OPÉRATIONNELLE

- Thirlwall A. P. (2002). *The Nature of Economic Growth. An Alternative Framework for Understanding the Performance of Nations*. Cheltenham: Edward Elgar.
- Tiffin R. et X. Irz (2006). Is agriculture the engine of growth? *Agricultural Economics Volume* pp. 79–89, July 2006.
- UCF-MCC (2017). Analyse diagnostique des contraintes à l'investissement privé et à la croissance ; Rapport provisoire.
- World Economic Forum (2019). *Global Competitiveness Report 2019*.
- Young A. (1991). Learning by Doing and the Dynamic Effects of International Trade, *The Quarterly Journal of Economics*, 1991, vol. 106, issue 2, 369-405.
- Zangre R. G. (2016). Analyse de la dynamique et des obstacles du transfert des technologies aux entreprises et aux exploitations agricoles. PNUD.

Données

Banque mondiale, les indicateurs de la gouvernance : <http://info.worldbank.org/governance/wgi>

Banque mondiale, Open Data : <https://data.worldbank.org>

DGEP Burkina Faso : <https://www.dgep.gov.bf>

ITU : <https://datahub.itu.int>

PNUD : <https://www.undp.org/tag/data-and-statistics-development>

UNCTADStat : <https://unctadstat.unctad.org>

UNESCO : <https://www.unesco.org/en/ideas-data/data-center>

